



RAPPORT ANNUEL 2021

DYNAMIQUE POST-FED

COOPÉRATION CAMEROUN – UNION EUROPÉENNE

DYNAMIQUE POST-FED

RAPPORT ANNUEL 2021

“

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED et ne peut en aucun cas, être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne

”

Sommaire

■ Glossaire.....	4
■ Abréviations.....	6

INTRO	INTRODUCTION
■ Avant-propos de l'Ordonnateur National	8
■ Mot du Chef de Déléguation de l'UE	10
■ Faits saillants de la coopération en 2021.....	12
■ Résumé du rapport	14
■ Propos introductif du Coordonnateur.....	16

PARTIE 1	LA CONDUITE À TERME DES OPÉRATIONS DU 11^{ème} FED
■ Développement rural et Environnement	20
■ Infrastructures	36
■ Gouvernance.....	48
■ Commerce et Développement du Secteur Privé.....	56

PARTIE 2	LE DIALOGUE DE REDÉPLOIEMENT POST-FED
■ Dialogue de programmation post-11 ^{ème} FED (2021-2027).....	66
■ Dialogue d'activation post-Cotonou.....	72

Glossaire

11^{ème} FED

coopération ACP-UE, dans le cadre duquel ont été programmées les ressources européennes, allouées au développement des Etats ACP pour la période 2014-2020. Ce onzième protocole financier est le dernier sous le mécanisme du Fonds Européen de Développement (FED).

Accord de Cotonou

Accord régissant le partenariat ACP-UE sur la période 2000-2020. Signé à Cotonou le 23 juin 2000, et révisé en juin 2005 (Luxembourg) et juin 2010 (Ouagadougou), il est en cours de remplacement.

Accord Post-Cotonou

Accord appelé à régir le partenariat OEACP-UE à l'expiration de l'Accord de Cotonou. Les négociations pour ce nouvel accord de partenariat ont démarré en septembre 2018 et se sont achevées en décembre 2020. L'Accord conclu reste en attente de signature.

Accord de Partenariat Economique

Accord commercial visant à développer le libre-échange avec l'Union européenne. L'APE bilatéral Cameroun-UE est entré en vigueur en août 2016 et poursuit sa mise en œuvre dans l'optique de l'ouverture du marché..

OEACP

Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). C'est la nouvelle dénomination du Groupe ACP (Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) anciennement établi sous l'Accord de Georgetown de 1975. Le Groupe ACP est officiellement devenu OEACP le 5 avril 2020, suite à l'entrée en vigueur de l'Accord de Georgetown révisé, tel qu'approuvé par les Chefs d'Etats et de gouvernement. Il reste constitué de 79 pays dont 48 d'Afrique, 16 des Caraïbes et 15 du Pacifique, tous signataires de l'Accord de Cotonou.

OEACP-UE

Rapport de coopération multilatérale entre les 79 Etats membres de l'OEACP et l'UE. C'est de cette coopération multilatérale que se décline le partenariat bilatéral Cameroun-UE.

Ambassadeur, Chef de Délégation de l'UE

Personnalité diplomatique à la tête de la Représentation nationale (Délégation) européenne. Il est coacteur avec l'Ordonnateur National, de la mise en œuvre des ressources du FED.

Appui Budgétaire Sectoriel de l'UE (ABS-UE)

Modalité d'intervention de l'UE, portant sur le versement au Trésor Public, des ressources allouées à la mise en œuvre des programmes/projets de développement, convenus d'accords-parties avec le Gouvernement.

Blending

Mécanisme de mobilisation des financements additionnels extérieurs, par le mixage des subventions (dons) de l'UE avec les prêts des autres institutions financières et organismes de développement.

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED

Structure technique et opérationnelle placée sous l'autorité directe de l'Ordonnateur National du FED, dont la mission est de l'assister et de l'appuyer dans le cadre de la mobilisation et de la gestion optimale, efficiente et efficace des ressources de la coopération européenne.

Chaîne de Valeur Mondiale

Ensemble des activités productives réalisées par les entreprises en différents lieux géographiques au niveau mondial pour amener un produit ou un service du stade de la conception au stade de la production et de la livraison au consommateur final.

Conseil ministériel ACP

Instance décisionnelle et d'orientation regroupant les Ministres ACP de chaque Etat membre. Le Conseil se réunit deux fois par an, en session mixte avec l'UE en mai/juin et en session budgétaire ACP en novembre/décembre.

Contrat de Réforme Sectorielle

Convention de financement adossée à l'Appui Budgétaire Sectoriel octroyé par l'UE pour la promotion d'un développement durable et inclusif dans le secteur rural. Initialement conclue pour la période 2017-2019, l'opération a été prorogée jusqu'en 2021.

Convention de financement

Document de coopération conjointement signé, matérialisant l'accord de financement de l'UE pour la mise en œuvre d'un projet/programme de développement convenu avec le Gouvernement.

Devis-Programme

Document fixant les moyens matériels et ressources humaines nécessaires, le budget ainsi que les modalités techniques et administratives de mise en œuvre pour l'exécution d'une convention de financement pendant une période donnée.

Dialogue de partenariat

Processus d'échanges et d'activités de suivi conjoint du partenariat.

Dialogue Politique Structuré

Instance de dialogue bilatéral institué par l'Accord de Cotonou (Article 8) pour le suivi conjoint de l'ensemble du processus de la coopération européenne.

ECHO

Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes. La DG ECHO élabore et met en œuvre la politique de la Commission dans les domaines de l'aide humanitaire et de la protection civile.

Engagements

Ressources allouées dans le cadre d'une convention de financement, et qui feront l'objet de décaissement au titre de l'exécution de ladite convention.

Facilité de Coopération Technique (FCT)

Instrument sous forme de convention, dédié au financement des interventions d'appoint et à caractère transversal de la coopération européenne.

Fonds Européen de Développement (FED)

Principal instrument européen de programmation du financement du développement dans le cadre des onze cycles successifs de la coopération ACP-UE, de 1957 à 2020.

NDICI

Acronyme anglais de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale. C'est le nouvel instrument financier de coopération européenne qui remplace le FED et dont le mécanisme s'applique au programme 2021-2027 du partenariat OEACP-UE.

Ordonnateur National du FED (ON-FED)

Autorité nationale sous le régime du FED, en charge de la mise en œuvre des ressources de coopération européenne, en l'occurrence le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) qui représente le Cameroun dans toutes les activités de coopération OEACP et OEACP-UE.

PAGODA/Gestion Indirecte

Mode d'action par lequel l'Union européenne confie les tâches d'exécution budgétaire des programmes/projets, à des pays tiers ou à des organisations internationales ou aux agences de développement des Etats membres de l'UE ou à d'autres organismes certifiés.

Programmation 2021-2027

Processus de dialogue conjoint, pour la détermination du protocole financier pluriannuel post-11^{ème} FED, d'appui au développement de l'UE

Programme Indicatif Multi-annuel

Document cadre de coopération avec l'UE, sous le nouveau régime de l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI). Élaboré et conclu par région/pays, il fixe l'enveloppe d'allocation financière et les domaines d'intervention des ressources de coopération au développement de l'UE.

Programme Indicatif National (PIN)

Document cadre de coopération bilatérale avec l'UE sous le régime du FED, fixant l'enveloppe d'allocation pays et les secteurs de concentration des ressources de coopération européenne.

Programme Indicatif Régional (PIR)

Document cadre de coopération UE au niveau régional, sous le régime du FED.

SND30

Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030. C'est le nouveau document de référence de la politique de développement nationale, adopté en novembre 2020, et qui remplace le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) arrivé au terme de sa décennie (2010-2020) d'implémentation.

Sommet ACP

Rencontre des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du Groupe ACP, à l'effet de donner les grandes orientations de fonctionnement ACP et de politique de partenariat avec l'UE.

Subventions européennes

Donations directes accordées à divers acteurs étatiques ou non étatiques, pour promouvoir un objectif de la politique de l'UE à travers, soit une action (subvention pour action) soit la prise en charge des coûts de fonctionnement d'un organisme (subvention de fonctionnement).

Abréviations

ABS : Appui Budgétaire Sectoriel	EIFORCES : Ecole Internationale des Forces et Sécurités
ACP : Afrique Caraïbes Pacifique	FAO : Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture
ACFCAM : Association des Communes Forestières du Cameroun	FCT (TCF) : Facilité de Coopération Technique
AFD : Agence Française de Développement	FED : Fonds Européen de Développement
AITF : African Infrastructure Trust Fund	FEICOM : Fonds Spécial d'Equipements et d'Intervention Intercommunale
APE : Accord de Partenariat Economique	FODECC : Fonds de Développement des filières Cacao et Café
APF-CEEAC : Appui au Programme Frontières de la CEEAC	GIZ : Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement
ARSEL : Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité	IEDDH : Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme
AT : Assistance Technique	IFN : Impact Fiscale Net (lié à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique Cameroun-Union européenne)
BAD : Banque Africaine de Développement	INS : Institut National de Statistique
BEI : Banque Européenne d'Investissement	IRAD : Institut de Recherche Agricole pour le Développement
BIP : Budget d'Investissement Public	MAB : Mesures d'Accompagnement de la Banane
BUNEC : Bureau National de l'Etat Civil	MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
CAON-FED : Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED	MINCOMMERCE : Ministère du Commerce
CBF : Cameroon Business Forum	MINDDEV : Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
CDC : Cameroon Development Corporation	MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
CE : Commission Européenne	MINEPIA : Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales
CF : Convention de financement	MINFI : Ministère des Finances
CEEAC : Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale	MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune
CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale	MINHDU : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
CDHC : Commission des Droits de l'Homme du Cameroun	MINIMIDT : Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique
COPIL/CER-AC : Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Économiques Régionales en Afrique Centrale	MINJUSTICE : Ministère de la Justice
CNUCED : Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement	MINPMEESA : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
CRS : Contrat de Réforme Sectorielle	MINREX : Ministère des Relations Extérieures
CSMO-APEB : Comité de Suivi de la Mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Économique Bilatéral Cameroun – Union européenne	MINTP : Ministère des Travaux Publics
CTFC : Centre Technique des Communes Forestières	MOU : Memorandum Of Understanding
DACC : Dispositif d'Appui à la Compétitivité au Cameroun	NDICI : Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument
DEVCO : Direction Générale du Développement et de la Coopération de la Commission européenne	LANAVET : Laboratoire National Vétérinaire
DPU : Devis Programme Unique	OEACP : Organisation des Etats d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique
DUE : Délégation de l'Union européenne	
ECOFAC : Programme pour la Préservation de la Biodiversité et des Ecosystèmes Fragiles d'Afrique Centrale	

ON-FED : Ordonnateur National du FED	PNDP-FED : Programme National de Développement Participatif - FED
ONU : Organisation des Nations Unies	PNIA : Plan National d'Investissement Agricole
ONUDC : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime	PROCIVIS : Programme de Soutien à la Citoyenneté Active
OPA : Observatoire des Pratiques Anormales	PRODESV : Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires
OR-FED : Ordonnateur Régional du FED	RN : Route Nationale
OSC : Organisation de la Société Civile	SDSR : Stratégie de Développement du Secteur Rural
OTP : Open Timber Portal	SG/PM : Secrétariat Général des Services du Premier Ministre
PADF-CAJOU : Programme d'Appui au Développement de la Filière Cajou	SIGIF : Système Informatique de Gestion des Informations Forestières
PAIRIAC : Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique centrale	SND : Stratégie Nationale de Développement
PAGIRN : Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale	SODECOTON : Société de Développement du Coton du Cameroun
PAMFOR : Programme d'Amélioration de la Gouvernance en milieu Forestier	SPM : Services du Premier Ministre
PASECA : Programme d'Amélioration du Système d'Etat civil au Cameroun	SPS : Système de Contrôle Sanitaire et Phytosanitaire
PERACE : Projet d'Electrification rurale et d'Accès à l'Energie au Cameroun	TCF(FCT) : Facilité de Coopération Technique
PIM : Programme Indicatif Multi-annuel	TFUE : Traité sur le Fonctionnement de l'UE
PIN : Programme Indicatif National	UGP : Unité de Gestion de Projet
PIR : Programme Indicatif Régional	UE : Union européenne
PME : Petites et Moyennes Entreprises	UFA : Unité Forestière d'Aménagement



Avant-propos de l'Ordonnateur National

La boussole SND30

En droite ligne des enjeux nationaux d'intérêt du partenariat au développement avec l'Union européenne, la Stratégie Nationale de Développement pour la décennie 2020-2030 (SND30), a été au cœur du dialogue économique avec l'Union Européenne (UE), au titre notamment de l'activité stratégique phare de l'année 2021, portant sur la programmation des interventions d'appui de l'UE au Cameroun pour la période 2021-2027.

Dans la logique de la poursuite des activités de coopération européenne, au terme du 11^{ème} FED, l'exercice de programmation initié en 2020 et qui a fait l'objet de travaux de consultation en 2021, a constitué pour le Cameroun une importante opportunité de mise en lumière des besoins d'accompagnement de son plan actualisé de développement.

Au stade final actuel de la définition conjointe des domaines prioritaires d'intervention de la coopération européenne pour les prochaines années, il m'est particulièrement agréable de relever que l'objectif d'alignement aux priorités nationales de développement a été atteint, avec l'espoir d'un impact significatif de développement socio-économique national de l'allocation financière de 116,6 milliards FCFA (178 millions d'euros) prévue sur la première phase 2021-2024.

L'horizon d'impact accru de la coopération européenne s'envisage davantage avec l'avènement de l'Accord post-Cotonou marqué du sceau d'un partenariat politique OEACP-UE renforcé, ayant pour finalité de réaliser des résultats mutuellement bénéfiques dans des domaines d'intérêt commun et interdépendants, sur la base de valeurs partagées.

Le nouvel Accord négocié et conclu de septembre 2018 à décembre 2020, est appelé à régir le partenariat OEACP-UE pour les 20 prochaines années, en remplacement de l'Accord de Cotonou arrivé à expiration. La signature imminente de cet Accord, au terme des procédures intermédiaires internes et des formalités conjointes des parties OEACP et UE, donnera l'occasion de son entrée en vigueur pour une implémentation rapide de l'inédit agencement régionalisé mis en place, et sur lequel se fondent de réels espoirs d'amélioration substantielle de la coopération OEACP-UE, en continuité des efforts soutenus menés sous le 11^{ème} FED.

C'est le lieu pour moi de relever les bonnes performances enregistrées dans la mise en œuvre du 11^{ème} FED et qui sont à mettre à l'actif d'une détermination conjointe pour laquelle je voudrais me féliciter de la parfaite collaboration et la compréhension mutuelle qui ont toujours prévalu, sous l'enthousiasme et le professionnalisme des collaborateurs et homologues de la CAON et de la DUE.

A présent qu'au terme de l'année 2021, les jalons post-Cotonou et post-11^{ème} FED ont été convenablement fixés, il nous reste à redoubler d'ardeur pour mieux concrétiser nos engagements tant sur les nouveaux chantiers de développement formulés dans la programmation 2021-2027, que sur la réalisation continue jusqu'à achèvement, des opérations mises en route dans le cadre du 11emeFED. Les résultats d'impact attendus devant s'apprécier à l'évaluation cohérente et conforme aux objectifs prioritaires de la SND30.

À cet effet, et en rapport avec la nouvelle stratégie de partenariat post-Cotonou, instituant le NDICI en remplacement du FED, et supprimant de facto la fonction d'Ordonnateur National, la quête constante d'efficience toujours plus accrue du partenariat européen sur le développement socio-économique au Cameroun, suggère une adaptation institutionnelle de la CAON, dont la dynamique satisfaisante d'action de coordination stratégique et technique menée au cours des récentes années, mérite d'être capitalisée.

Alamine OUSMANE MEY

Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire,
Ordonnateur National du FED



Mot du Chef de Délégation de l'UE

Au rythme de Global Europe

Le 6^{ème} Sommet Union européenne-Union africaine a fixé le cap. L'Europe et l'Afrique sont engagées à redéfinir leur partenariat pour mieux affronter des défis communs, dans le respect des intérêts mutuels.

La page de l'Accord de Cotonou et celle du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) se tournent progressivement. Nous nous orientons désormais vers un espace commun de prospérité prenant en compte tant nos relations politiques, sécuritaires, économiques et commerciales, que la transition climatique et digitale. Tout cela doit se faire bien évidemment sans délaisser la composante toujours importante de coopération humanitaire et de développement, dont nous cherchons ensemble à optimiser l'efficacité et l'impact transformationnel.

En 2021, le partenariat Cameroun-UE, malgré l'impact négatif du Covid-19, s'inscrivait déjà dans cette nouvelle approche. En effet, l'activité de consolidation du partenariat aura été matérialisée, d'une part, par la participation au processus de redéfinition globale du cadre de coopération entre l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union européenne (OEACP-UE) et, d'autre part, par la démarche concertée de programmation du nouveau cycle budgétaire (2021-2027) d'appui au développement de l'Union européenne.

Il s'agit donc d'une véritable redéfinition du partenariat, sur la base des principes et mécanismes qui encadrent le nouvel instrument de financement du développement dénommé NDICI (acronyme anglais de «L'Instrument de Voisinage, de Coopération au Développement et de Coopération Internationale» - Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument). Connue aussi sous le nom de «Global Europe», cet instrument est appelé à remplacer le FED qui, historiquement, a soutenu la coopération avec les pays ACP depuis 1958. À la différence de son prédécesseur, Global Europe est pleinement intégré dans le budget de l'UE et se caractérise principalement par sa large couverture géographique. En effet, au-delà de l'OEACP, le Global Europe va s'appliquer à l'ensemble des pays et régions partenaires de l'UE à travers le monde.

Pour la période 2021-2027, cet instrument dispose d'une dotation financière globale de 79,5 milliards d'euros, auxquels il faut ajouter l'aide humanitaire. Le Global Europe est articulé autour de trois axes principaux. À savoir, un pilier géographique de 60,4 milliards d'euros (dont au moins 29,2 milliards réservés à l'Afrique sub-saharienne), un pilier thématique et un pilier d'interventions rapides et de réserve d'urgence.

En 2021 et sur la base des recommandations de ce nouvel instrument, la relation Cameroun-UE s'est, pour l'essentiel, concentrée sur le processus de programmation 2021-2027 ; une programmation alignée sur les grandes orientations retenues par la partie camerounaise, notamment à travers la Stratégie Nationale de Développement baptisée 'SND-30'.



L'Accord post-Cotonou, dont les négociations ont été bouclées en avril 2021 et qui sera signé courant 2022, opte donc pour un partenariat renforcé, avec de nouvelles méthodes innovantes et susceptibles de faciliter l'atteinte de résultats mutuellement bénéfiques, sur la base des valeurs partagées. Dans cet esprit, l'UE ambitionne de renforcer son engagement, en s'appuyant, non seulement sur l'intensification du dialogue politique avec l'ensemble des acteurs nationaux, mais aussi sur la nouvelle approche Equipe Europe. Celle-ci implique une intensification du travail en commun entre l'UE et ses Etats membres représentés localement, et vise à renforcer l'impact de nos interventions, tout en évitant d'éventuelles dispersions des énergies.

Le nouvel environnement post-FED, caractérisé par la disparition de la fonction d'Ordonnateur National pour la coopération, aura besoin – pour atteindre l'objectif d'efficacité recherché – d'une adaptation de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du Fonds européen de développement (CAON-FED). Ses acquis, notamment en matière de suivi stratégique et opérationnel de la coopération européenne, méritent d'être capitalisés pour mieux répondre au nouveau cadrage institutionnel.

La mise en oeuvre du Programme Indicatif Multi-annuel (PIM 2021-2027) entre dans cette dynamique, tout comme la poursuite adéquate des projets en cours financés par le FED. S'agissant particulièrement du PIM, il est question de mobiliser, au niveau bilatéral, sa 1^{ère} enveloppe 2021-2024 dont le montant est de 178 millions d'euros (116,6 milliards FCFA) auxquels il faut ajouter d'importantes enveloppes issues de la programmation régionale, de certains mécanismes de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la coopération thématique ou humanitaire.

Toutes ces réformes envisagées exigent une intensification du dialogue entre les deux parties, avec une large prise en compte des engagements liés à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE), ainsi que ceux portant sur les réformes structurelles déjà engagées.

Un nouveau chapitre s'ouvre donc dans l'histoire de la relation entre l'Union européenne et l'Afrique. Nous sommes tous, chacun en ce qui le concerne, enthousiastes à l'idée de pouvoir en écrire, ensemble, les premières pages !

Philippe VAN DAMME
Ambassadeur,
Chef de Délégation de l'Union européenne

Faits saillants de la coopération en 2021



Programmation 2021 - 2027 de L'UE au Cameroun : Consultations avec le Gouvernement.

04 février 2021
Hilton - Yaoundé



2ème édition du Comité de suivi National du Programme ECOFAC 6

04 mars 2021
Hôtel Franco - Yaoundé



Cérémonie de paraphe du nouvel Accord de Partenariat ACP-UE

15 Avril 2021
MINEPAT - Visioconférence



Séance de travail entre le MINEPAT, Ordonnateur National du FED et SEM Philippe Van Damme, nouvel Ambassadeur, Chef de Délégation de l'UE

10 Juin 2021
MINEPAT - Yaoundé

Faits saillants de la coopération en 2021

Réunion du Comité de suivi de la mise en oeuvre de réformes structurelles

28 Juillet 2021
MINEPAT - Yaoundé



Atelier de présentation des premiers résultats du projet régional de mise en oeuvre des actions de formation en matière de sécurité routière

10 novembre 2021
Mont Fébé - Yaoundé



Formation MDF : le reporting d'un contrat de subvention
Gestion axée sur les résultats (GAR)

22 au 25 novembre 2021
Mont Fébé - Yaoundé



113^{ème} session du Conseil des Ministres OEACP présidée par l'Honorable Tete António, Ministre des Affaires étrangères de la République d'Angola et Président en exercice du Conseil des ministres de l'OEACP

30 Novembre au 02 décembre 2021
MINEPAT - Visioconférence





Résumé du rapport

L'activité de coordination de la coopération avec l'Union européenne au Cameroun s'est déroulée en 2021 dans un contexte largement dominé par le processus de redéploiement du partenariat au développement, en considération de l'arrivée à terme du 11^{ème} FED et de l'arrivée à expiration de l'Accord de Cotonou de juin 2000.

La poursuite de la conduite à terme des opérations mises en route dans le cadre du 11^{ème} FED, a mobilisé l'action de coordination opérationnelle de la CAON, dans les différents secteurs d'intervention constituant le portefeuille actif de l'UE au Cameroun ; Développement rural et Environnement – Infrastructures – Gouvernance – Commerce et Développement du Secteur Privé.

Le 11^{ème} FED au Cameroun s'achève sur une trentaine d'actions réalisées pour certaines et en cours de réalisation pour d'autres, sur la base d'un engagement à 100% de l'allocation financière du Programme Indicatif National – PIN (185 milliards F.CFA), combiné à une mobilisation à hauteur de 40% de l'enveloppe du Programme Indicatif Régional – PIR (34 milliards F.CFA), soit un portefeuille d'un total de 219 milliards F.CFA.

Dans l'esprit de continuité de la coopération au terme du 11^{ème} FED, le dialogue pour la programmation des activités de partenariat à mettre en œuvre au cours des prochaines années a été mené au niveau bilatéral Cameroun-UE, en déclinaison des orientations globales de l'UE adressées à l'ensemble des Etats OEACP et aux autres pays et régions partenaires, suivant la nouvelle approche NDICI-Global Europe qui remplace le FED.

L'instruction coordonnée du dialogue bilatéral par la CAON, a donné lieu à la formulation conjointe Cameroun-UE du Programme Indicatif Multiannuel (PIM-Cameroun 2021-2027), articulé autour de trois grands domaines prioritaires d'intervention en cohérence avec les objectifs de la SND30, pour une enveloppe financière initiale de 116,6 milliards F.CFA (178 millions d'euros) couvrant la première période 2021-2024.

Sur le plan de la coordination stratégique, le processus post-Cotonou de mise en place d'un nouvel Accord de partenariat OEACP-UE a fait l'objet d'instruction continue pour le compte des actions de participation du Cameroun au dialogue y relatif.

Il s'est agi notamment d'accompagner l'ON et la délégation camerounaise aux travaux des 112^{ème} et 113^{ème} sessions du Conseil ministériel OEACP dont les travaux, entre autres conclusions majeures, ont retenu le principe de la dénomination « Accord de Samoa » à attribuer au nouvel Accord, en référence au choix de cette île du Pacifique comme lieu de la signature programmée en 2022, de l'Accord post-Cotonou négocié dès septembre 2018, conclu en décembre 2020 et paraphé en avril 2021.

Il s'est également agi d'impulser le dialogue sur l'approche envisageable de coordination du partenariat à l'horizon post-Cotonou, en considération des changements institutionnels induits par la disparition de la fonction d'Ordonnateur National suite à la suppression du FED, remplacé par le NDICI. Le dialogue en cours relève dans l'optique de la meilleure capitalisation des acquis de coordination, la nécessité d'une part d'une adaptation institutionnelle de la CAON en termes de redéfinition de ses missions et de programmation de son cofinancement, et l'importance d'autre part du rôle central du MINEPAT relativement au respect de ses prérogatives gouvernementales de suivi coordonné de la politique de coopération avec l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers du Cameroun.





Propos introductif du Coordonnateur National

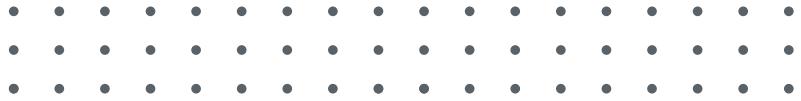
Impulsion renforcée

Suite à l'aboutissement en fin 2020 des négociations post-Cotonou, le partenariat européen pour le développement des Etats ACP connaît une mouvance de transition vers une nouvelle ère de coopération, appelée à se développer sous le régime du nouvel Accord convenu, et dont le processus de formalisation a été entamé. L'avènement de cette nouvelle ère de coopération coïncide avec l'arrivée à terme du dernier cycle programmatique de financement du développement (11^{ème} FED) au titre de l'Accord de Cotonou.

Dans la dynamique de transition en cours, l'évolution du partenariat européen tend à s'articuler autour d'une approche renouvelée dite post-FED, en référence aux mutations stratégiques et opérationnelles de coopération, axées sur le remplacement de l'instrument FED par le NDICI (Instrument de Voisinage, de Coopération au Développement et de Coopération Internationale) qui régira désormais les interventions d'appui au développement de l'UE dans les pays ACP au même titre que les autres pays et régions partenaires.

C'est dans ce cadre que l'activité de la CAON en 2021 s'est largement inscrite dans le mouvement du nouveau dialogue de partenariat, sous-tendu par un triple champ contextuel d'évolution de la coopération :

- **Le nouvel Accord de partenariat OEACP-UE**, appelé à remplacer l'Accord de Cotonou. L'aboutissement des négociations en fin 2020 a donné lieu au Paraphe du nouvel Accord en avril 2021, laissant place au dialogue pour sa mise en oeuvre, avec notamment la question centrale de coordination en rapport avec la nouvelle architecture de partenariat.
- **Le nouveau cycle programmatique de financement du développement**, devant faire suite à l'arrivée à terme (2014-2021) du onzième protocole financier pluriannuel (11^{ème} FED). L'engagement conjoint pour un nouveau cycle programmatique de coopération prévu pour la période 2021-2027 a donné lieu à un dialogue de programmation dans le cadre duquel, les Parties se sont attelées à formuler et mettre en place le nouveau protocole pluriannuel.
- **Le nouveau plan stratégique de développement national du Cameroun**. Avec l'adoption récente en fin 2020 de la Stratégie Nationale de Développement pour la décennie 2020-2030 (SND30), le Cameroun s'est doté d'un nouveau plan de développement national. En conformité au principe d'alignement aux priorités nationales de développement, le dialogue en cours sur la nouvelle programmation du partenariat européen s'est fortement imprégné des orientations stratégiques de ce nouveau plan de développement national.



Dans l'actualité de la coopération avec l'Union européenne, 2021 se présente donc comme une année charnière entre la fin d'une époque (Cotonou) et d'un cycle (11^{ème} FED) et la relance du partenariat européen, dans une nouvelle dynamique marquée par un dispositif global revisité et un processus programmatique réactualisé, tenant compte des priorisations nationales de développement tout récemment redéfinies.

En rapport à cette actualité, et relativement au processus de coordination de la coopération européenne au Cameroun, l'année 2021 porte l'empreinte d'une double activité d'impulsion opérationnelle et stratégique de la CAON, tendant à consolider le partenariat dans sa dynamique post-FED :

- » L'impulsion opérationnelle de conduite à terme des opérations engagées au titre des ressources du 11^{ème} FED ;
- » L'impulsion stratégique d'instruction de l'ensemble des dossiers de redéploiement du partenariat, portant sur le dialogue de mise en route du nouvel Accord post-Cotonou et le dialogue de programmation post-11^{ème} FED (2021-2027).

Sous le prisme global de la «dynamique post-FED», entendue au sens du mouvement post-Cotonou et post-11^{ème} FED de transformation du partenariat européen, notamment dans la ligne du triple champ contextuel sus relevé, le présent rapport annuel 2021 de la CAON s'articule autour du rendu de ces deux grands volets d'activités.

Aliou ABDOULLAHI

Coordonnateur National de la coopération Cameroun-Ue,
Chef de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED
– CAON-FED

PARTIE 1

I.

La conduite à terme des opérations du 11^{ème} FED



Le contexte opérationnel de la coopération européenne en 2021 a été celui de l'acheminement du 11^{ème} FED vers son terme, sur un bilan de portefeuille de l'UE au Cameroun dense et varié, couvrant plusieurs domaines : Développement rural et Environnement – Infrastructures – Gouvernance – Commerce et Développement du Secteur privé.

Ce portefeuille opérationnel d'une trentaine d'actions, a été principalement constitué sur l'engagement à 100% de l'allocation financière du Programme Indicatif National (PIN) d'un montant total de 185 milliards FCFA (282 millions d'euros), en complément duquel, les ressources mobilisées sur l'enveloppe du Programme Indicatif Régional (PIR) de 34 milliards FCFA (52,25 millions d'euros) ont donné lieu à un montant global de financement de 219 milliards FCFA (334,25 millions d'euros).

L'intervention majeure de l'UE a porté sur le Contrat de Réforme Sectorielle – Développement rural, dans le cadre de l'appui budgétaire dont la mise en œuvre a enregistré des résultats satisfaisants, relativement aux importantes avancées des réformes convenues.

Dans différents secteurs d'activités et filières, les projets et programmes de développement, ainsi que les stratégies et politiques publiques de développement, ont fait l'objet de mobilisation de partenariat et de suivi de la CAON, au titre de la coordination des appuis au développement de la coopération européenne.

I.1.

Développement rural et Environnement

DÉVELOPPEMENT



En adéquation aux besoins prioritaires nationaux de développement, le domaine du Développement rural et Environnement a fait l'objet d'un niveau élevé de concentration des interventions et des financements, se situant autour de 60% de l'ensemble des activités menées.

RURAL

Politique sectorielle

► Contrat de Réforme Sectorielle - (CRS) de l'appui budgétaire de l'Union européenne

■ Politique publique nationale – Secteur rural

- Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030
- Stratégie de Développement du Secteur Rural (Politique nationale de Semences Végétales, Politique de Santé Animale et de Santé Publique Vétérinaire)
- Stratégie Nationale de Développement Durable du Territoire (Schéma national d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire)



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
CRS – CG.1 : Politique publique dans le secteur rural	<p>Révision/Actualisation finale de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) et de son plan opérationnel, le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA)</p> <p>Adoption de la nouvelle SDSR/PNIA (2020-2030) portée vers « le soutien à une croissance durable du Secteur Rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations ».</p>	Une partie des 44 milliards FCFA décaissés	PIN 11 ^{ème} FED	Appui budgétaire
CRS – I_1.1 : Accompagnement de la mise en œuvre de la Politique nationale de Semences Végétales	<p>Triple visite d'inspection d'au moins 70% des semenciers de cacao et maïs déclarés, par les inspecteurs semenciers du MINADER.</p> <p>Réalisation du plan de formation en technique de production des semences d'au moins six (06) chercheurs de l'IRAD dont deux (02) pour chacune de trois filières prioritaires (cacao, maïs et sorgho) pendant une durée d'au moins trois (03) mois par des Centres spécialisés étrangers.</p>	1,31 milliards FCFA	PIN 11 ^{ème} FED	Appui budgétaire
CRS – I_1.2 : Accompagnement de la mise en œuvre de la Politique de Santé Animale et de Santé Publique Vétérinaire	<p>Plan de réforme du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) par le biais de la réalisation d'un audit de performance et financier, suivi de l'élaboration d'un plan stratégique (2021-2023).</p> <p>Opération conjointe MINEPIA-LANAVET d'assainissement du marché du médicament vétérinaire à travers le prélevement (MINEPIA) dans des établissements pharmaceutiques, et l'analyse (LANAVET) d'au moins 100 échantillons de médicaments vétérinaires.</p>	1,31 milliards FCFA	PIN 11 ^{ème} FED	Appui budgétaire



2. Etat d'action

Mise en œuvre satisfaisante des opérations de réforme initiées dans le cadre du CRS

- Condition générale relative à la politique publique dans le secteur rural remplie ;
- Cibles des indicateurs de performance atteintes ;
- Montants totaux alloués aux différentes cibles décaissés.



3. Impulsion de la CAON

Appui coordonné à la réalisation des activités de réforme et au décaissement des ressources allouées

- Organisation et participation aux réunions tripartites hebdomadaires (CAON-DUE-AT) de suivi de la mise en œuvre des activités en vue l'atteinte des cibles ;
- Participation aux travaux du Groupe thématique chargé du suivi de la mise en œuvre des indicateurs de performance de l'ABS, ainsi qu'aux travaux du Comité de suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles ;
- Suivi concerté avec la DUE, de l'opérationnalisation par les Administrations et autres structures concernées, des diverses activités de réformes.
- Coordination des diverses séances de travail sur le suivi de l'atteinte des indicateurs ;
- Accompagnement (facilitations) des Experts de la mission d'Assistance Technique ;
- Instruction des dossiers de décaissement auprès de l'ON et de la DUE ;

- Opérationnalisation d'une instance de pilotage unique de la politique publique dans le secteur rural.
- Développement d'un dispositif de suivi-évaluation opérationnel de la SDSR/PNIA.
- Elaboration des rapports annuels de mise en œuvre de la SDSR/PNIA, enrichis et relativement stabilisés dans leur contenu.
- Organisation annuelle d'une Revue Sectorielle Conjointe, basée notamment sur la présentation du Rapport annuel SDSR/PNIA et permettant de discuter les chantiers en cours du Secteur Rural.
- Coordination du Secrétariat Technique pour l'élaboration du document SDSR/PNIA, selon le processus PDDAA, les directives de l'Union africaine et du NEPAD.

4. Perspectives

- Mise en œuvre et suivi des réformes ;
- Poursuite de la mise en œuvre et suivi des réformes (pérennisation du SGBD, collecte des données statistiques, analyses complémentaires, rapportage, dialogue sectoriel et régionalisation).



► Les réformes structurelles d'optimisation des politiques publiques de production et de productivité agropastorale



Gouvernance sectorielle

► Contrat de Réforme Sectorielle - Développement rural

- *Gestion des finances publiques*
- *Transparence budgétaire*
- *Qualité de la gestion des dépenses publiques*



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
CRS – CG.3 : Gestion des finances publiques	Activités d'opérationnalisation du Plan Global de Réformes de la Gestion des Finances Publiques (PGRGFP) pour la période 2019-2021.	Une partie des 44 milliards FCFA décaissés	PIN 11 ^{ème} FED	Appui budgétaire
	Activation régulière de la Plateforme de Dialogue sur les Finances Publiques.			
CRS – CG.4 : Transparence budgétaire	Implémentation progressive des dispositions légales et réglementaires, ainsi que des mécanismes nationaux et internationaux en lien avec les exigences d'information du public sur les activités budgétaires.	Une partie des 44 milliards FCFA décaissés	PIN 11 ^{ème} FED	Appui budgétaire
CRS – I.3.1 : Amélioration de la qualité de la gestion des dépenses publiques dans le secteur rural	Décision MINADER, portant restructuration des projets et programmes relevant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, financés exclusivement par le BIP et le FODDECC.	1,31 milliards FCFA	PIN 11 ^{ème} FED	Appui budgétaire
	Transmission effective des rapports de la revue du portefeuille des projets et des Etablissements Publics (EP).			



Comité de suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles

► Les réformes structurelles d'amélioration de la gestion des ressources financières allouées au développement du secteur rural

- Budgétisation efficiente et transparente des ressources
- Rationalisation du portefeuille de projets et programmes du MINADER et du MINEPIA
- Rationalisation des dépenses publiques sectorielles



2. Etat d'action

Mise en œuvre satisfaisante des opérations de réforme initiées dans le cadre du CRS

- Condition générale relative à la politique publique dans le secteur des finances publiques remplie ;
- Cibles des indicateurs de performance atteintes ;
- Montants totaux alloués aux différentes cibles décaissés.



3. Impulsion de la CAON

Appui coordonné à la réalisation des activités de réforme et au décaissement des ressources allouées

- Organisation et participation aux réunions tripartites hebdomadaires (CAON-DUE-AT) de suivi de la mise en œuvre des activités en vue l'atteinte des cibles ;
- Participation aux travaux du Groupe thématique chargé du suivi de la mise en œuvre des indicateurs de performance de l'ABS, ainsi qu'aux travaux du Comité de suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles ;
- Suivi concerté avec la DUE, de l'opérationnalisation par les Administrations et autres structures concernées, des diverses activités de réformes ;
- Coordination des diverses séances de travail sur le suivi de l'atteinte des indicateurs ;
- Accompagnement (facilitations) des Experts de la mission d'Assistance Technique ;
- Instruction des dossiers de décaissement auprès de l'ON et de la DUE ;



4. Perspectives

- Mise en œuvre et suivi des réformes ;
- Poursuite de la mise en œuvre et suivi des réformes.

Économie sectorielle

► Contrat de Réforme Sectorielle - Développement rural

- *Stabilité macroéconomique*
- *Bassins de production agropastoraux*
- *Chaînes de valeurs agropastorales prioritaires*



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
CRS – CG.2 : Stabilité macroéconomique	Mesures de préservation de la stabilité macroéconomique, intégrant les dispositifs ajustés à la lutte contre la pandémie du coronavirus.	Une partie des 44 milliards FCFA décaissés	PIN 11 ^{ème} FED	Appui budgétaire
CRS – I.1.3 : Désenclavement des bassins de production agropastoraux	Arrêté MINTP portant numérotation et inventaire des routes communales dans certains Départements des Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Sud. Au total, 128 Communes concernées, réparties dans 21 Départements des 06 Régions sus-listées.	1,31 milliards FCFA	PIN 11 ^{ème} FED	Appui budgétaire
	Arrêté MINTP portant création, organisation et fonctionnement du Comité Interministériel chargé de la coordination des interventions visant le désenclavement des bassins de production agro-pastoraux.			
CRS – I.2.1 : Amélioration du niveau de concertation et d'inclusivité dans le développement de chaînes de valeur agropastorales prioritaires	Validation par le Comité interministériel mis en place, du cadre méthodologique de priorisation des interventions dans les bassins de production agropastoraux.	1,31 milliards FCFA	PIN 11 ^{ème} FED	Appui budgétaire
	Élaboration et transmission dans les Services du Premier Ministre, du projet de décret portant réglementation de l'interprofession au Cameroun.			
	Validation de quatre plans de structuration issus d'une étude contractualisée de consultant, et portant respectivement sur les filières coton, cacao, huile de palme et aquaculture.			



2. Etat d'action

Mise en œuvre satisfaisante des opérations de réforme initiées dans le cadre du CRS

- Condition générale relative aux mesures de préservation de la stabilité macroéconomique, remplie ;
- Cibles des indicateurs de performance atteintes ;
- Montants totaux alloués aux différentes cibles décaissés.



3. Impulsion de la CAON

Appui coordonné à la réalisation des activités de réforme et au décaissement des ressources allouées

- Organisation et participation aux réunions tripartites hebdomadaires (CAON-DUE-AT) de suivi de la mise en œuvre des activités en vue l'atteinte des cibles ;
- Participation aux travaux du Groupe thématique chargé du suivi de la mise en œuvre des indicateurs de performance de l'ABS, ainsi qu'aux travaux du Comité de suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles ;
- Suivi concerté avec la DUE, de l'opérationnalisation par les Administrations et autres structures concernées, des diverses activités de réformes ;
- Coordination des diverses séances de travail sur le suivi de l'atteinte des indicateurs ;
- Accompagnement (facilitations) des Experts de la mission d'Assistance Technique ;
- Instruction des dossiers de décaissement auprès de l'ON et de la DUE ;



4. Perspectives

- Mise en œuvre et suivi des réformes ;
- Poursuite de la mise en œuvre et suivi des réformes.



► Les réformes structurelles de développement des bassins de production et des chaînes de valeurs agropastorales

- Structuration réglementaire du processus de désenclavement des bassins de production
- Priorisation des chaînes de valeurs agropastorales concernant plusieurs filières productives
- Promotion de l'Interprofession nationale



Stratégies sectorielles

► Développement du warrantage au Cameroun



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Développement de la pratique du warrantage au Cameroun	Introduction des concepts de warrantage et de boutiques d'intrants agricoles dans les bassins de production agropastoraux de la partie septentrionale et élaboration d'une Stratégie Nationale de pratique du warrantage afin de vulgariser ce concept réputé accroire et diversifier les sources de revenus des producteurs agropastoraux dans la zone cotonnière en droite ligne des objectifs pérennes de la composante Appui à la Diversification en Zone Cotonnière (ADZC) du Projet d'Appui à la Productivité Agricole (PAPA) mis en œuvre sur le 10 ^{ème} FED.	34 444 958 FCFA	TCF II 2017-2021 11 ^{ème} FED	Gestion indirecte



2. Etat d'action



Expérimentation probante du warrantage en milieu rural cotonnier et élaboration de la stratégie de développement de sa pratique

- Introduction dans les zones concernées, des concepts de warrantage et de boutiques d'intrants agricoles ;
- Sensibilisation et mise en pratique des mécanismes de warrantage, avec pour résultats :
 - La promotion de la diversification des productions
 - L'amélioration de la commercialisation des produits agricoles ;
 - L'amélioration de l'approvisionnement en intrants agricoles ;
 - L'augmentation des revenus.
- Mise à disposition du document de stratégie nationale de pratique du warrantage au Cameroun.

► La success-story du warrantage en milieu rural cotonnier du Nord Cameroun

- **Une augmentation sensible de la valeur des stocks, avec un gain de l'ordre de 56% ;**
- **Un développement paysan sensible au Genre :**
 - Large inclusion des femmes, opératrices d'Activités Génératrices de Revenus ;
 - Grande implication des Organisations Paysannes à forte représentation féminine.
- **Une tendance maîtrisée de rationalité économique des stockages :**
 - Importance accrue du nombre de sacs stockés ;
 - Importance accrue du nombre de magasins et de stocks par magasin.



3. Impulsion de la CAON

Appui coordonné à la mission d'Assistance Technique et à l'exécution de l'étude de stratégie

- Appui à la réalisation d'une mission d'assistance technique d'expérimentation du mécanisme de warrantage en milieu rural cotonnier du Nord Cameroun ;
- Conduite du processus de sélection du Cabinet et de contractualisation de l'étude stratégique ;
- Facilitations institutionnelles et introduction du Bureau d'études auprès des acteurs concernés par les investigations ;
- Suivi des modalités d'exécution et de validation de l'étude.



4. Perspectives

- Elaboration d'un plan d'opérationnalisation de la Stratégie élaborée ;
- Suivi pérenne des acquis.

Lait

► Mini laiteries de pérennisation du PAPA/ADFL-10^{ème} FED



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Construction, équipement, installation et mise en fonctionnement de quatre mini laiteries respectivement à Meiganga, Ngaoundéré, Garoua et Maroua	Amélioration du niveau de revenu des exploitations familiales agropastorales du Septentrion par le développement durable de la filière laitière en vue de contribuer à l'amélioration nutritionnelle des populations, à la sécurisation des revenus des éleveurs et à la limitation des importations en lait et produits laitiers au Cameroun	144,3 millions FCFA	TCF II 2017-2021 11 ^{ème} FED	Gestion indirecte
		6 millions FCFA	TCF II 2017-2021 11 ^{ème} FED	Gestion indirecte



2. Etat d'action

Mini laiteries construites, équipées et mises en fonctionnement

- Outilage des bénéficiaires en matière d'exigences des cahiers des charges environnementales et sociales ;
- Renforcement des capacités techniques des bénéficiaires ;
- Elaboration et production pour chaque mini laiterie du manuel de process et de maintenance ;
- Évaluation fonctionnelle des besoins en petits matériels et pièces de rechange des unités de transformation des mini laiteries ;
- Evaluation des activités réalisées par les bénéficiaires aux lendemains de la réception définitive des bâtiments et des unités de transformation des mini laiteries ;
- Détermination de la situation financière des coopératives bénéficiaires ainsi que la valeur actualisée de l'apport individualisé de leurs membres ;
- Accords de cession et cessions effectives des mini laiteries aux sociétés privées de gestion.

Meiganga – Ngaoundéré – Garoua – Maroua Les bons points du PAPA/ADFL-10^{ème} FED

► Quatre mini laiteries modernes en gestion privée...

- dotées de capacités de transformation de 2000 litres de lait par jour ;
- équipées des laboratoires d'analyse de qualité ;
- accompagnées des centres de collecte de lait ;
- connectées à des Maisons d'Eleveurs et de Développement Durable (MEDD)

► ... à fort impact socioéconomique

- Production et commercialisation locales du lait pasteurisé, du yaourt, du beurre de table, de la crème fraîche et glacée et du fromage ;
- Emplois permanents d'environ 120 postes et des centaines d'emplois indirects ;
- Réduction considérable de l'importation du lait.



3. Impulsion de la CAON

Accompagnement d'appui à la mise en place et à la mise en fonctionnement des mini laiteries

- Supervision et suivi des modalités d'exécution du projet PAPA/ADFL dans sa zone de mise en œuvre ;
- Recrutement d'une assistance de prestation de services destinée à la pérennisation des mini laiteries ;
- Mobilisation, au profit des coopératives bénéficiaires, d'une expertise externe de court terme pour la réalisation des audits des quatre mini laiteries ;
- Appui au MINEPIA pour la révision du modèle économique de gestion des mini laiteries cibles en vue de leur opérationnalisation effective.



4. Perspectives

- Capitalisation des enseignements pour une gestion plus efficace des mini laiteries ;
- Optimisation de la gestion des quatre mini laiteries.



Coton

- ▶ Projet d'Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier (ABC)
- ▶ Contrat de Réforme Sectorielle Développement Rural – SODECOTON)



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Projet d'Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun (ABC-PADER)	Projet conjointement mis en œuvre avec le Programme d'Appui au Développement Rural (PADER) de la coopération allemande, dans l'optique d'améliorer la situation socio-économique et les revenus dans une perspective de préservation des ressources naturelles dans le bassin cotonnier du Cameroun, et avec pour objectif spécifique de renforcer l'emploi en milieu rural et la durabilité des systèmes de production face au changement climatique	6,2 milliards FCFA	TCF II 2017-2021 11 ^{ème} FED	Gestion déléguée
Indicateur I_3.2 – CRS : Amélioration de la redevabilité mutuelle dans la gouvernance de la SODECOTON	Conduire l'Etat, dans son rôle d'actionnaire (tutelle technique et financière), à une gouvernance d'entreprise orientée sur la performance opérationnelle et financière.	2,6 milliards FCFA	TCF II 2017-2021 11 ^{ème} FED	Appui budgétaire

► Promouvoir le développement inclusif, équitable et durable dans le bassin cotonnier du Cameroun et réformer structurellement la gestion de la SODECOTON

- Relever la situation socio-économique des populations du bassin cotonnier, constituées à 85% d'agriculteurs et éleveurs, et vivant à hauteur d'un tiers, directement ou indirectement des retombées de la filière coton.
- Concilier et rentabiliser sur les plans économique et environnemental, les activités de 150 000 producteurs et productrices de coton, cultures vivrières de rotation et éleveurs des régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord.
- Améliorer la redevabilité mutuelle dans la gouvernance d'entreprise de la SODECOTON



2. Etat d'action

Mise en route du projet ABC-PADER et engagement des réformes de gouvernance de la SODECOTON

- ABC-PADER : Opérationnalisation du dispositif institutionnel de mise en œuvre du projet ;
- Démarrage des activités de mise en œuvre (GIZ) – Atelier de sensibilisation des producteurs ;
- CRS-SODECOTON : Conventions de régularisations de dettes croisées entre l'Etat et la SODECOTON ;
- Dispositions de réforme adoptées par Résolution du Conseil d'Administration de la SODECOTON.



3. Impulsion de la CAON

Appui à la programmation opérationnelle du projet ABC-PADER et suivi coordonné de l'atteinte des cibles des indicateurs du CRS pour la SODECOTON

- ABC-PADER : Coordination des activités de programmation et de mise en œuvre opérationnelle ;
- Appui à la mobilisation du financement et à la mise en place du dispositif institutionnel ;
- CRS-SODECOTON : Appui à la planification de l'activité et suivi de la mise en œuvre du plan d'action ;
- Participation aux sessions du groupe thématique et du comité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des cibles des indicateurs des réformes adoptées ;
- Participation à l'élaboration de la note de décaissement des fonds de l'appui budgétaire.



4. Perspectives

- ABC-PADER : Appui continu à la mise en œuvre ;
- CRS-SODECOTON : Poursuite et pérennisation de la mise en œuvre des réformes enclenchées dans la filière coton.



Cacao

► Contrat de Réforme Sectorielle Développement rural

- Mobilisation et transparence fiscales dans le secteur du cacao



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Indicateur I_3.3 – CRS : Augmentation de la mobilisation et de la transparence des taxes affectées au secteur du cacao	Amélioration de la budgétisation des recettes affectées à la filière cacao et l'usage qu'il en est fait par un meilleur système de redevabilité et de transparence.	983 935 500 FCFA	TCF II 2017-2021 11 ^{ème} FED	Appui budgétaire



2. Etat d'action

Mise en œuvre des activités de réforme pour l'appui à la mobilisation des taxes et la gestion transparente du Guichet Producteurs de la filière Cacao

- Décisions d'allocation des fonds au profit du Guichet Producteurs signées des Ordonnateurs Techniques ;
- Conventions signées avec les partenaires techniques du FODECC dans la mise en œuvre du Guichet Producteurs ;
- Rapport provisoire d'exécution du Guichet Producteurs à date présentant les catégories des producteurs appuyés, le respect des orientations, les modalités de financement et de transferts de fonds et la mise en œuvre ;
- Extraits bancaires justifiant le transfert des ressources du compte centralisateur BEAC vers les comptes du Guichet Producteurs.



3. Impulsion de la CAON

Appui coordonné à la réalisation des activités de réforme et au décaissement des ressources allouées

- Elaboration des TdR de l'atelier de planification et de programmation de l'activité ;
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'action validé ;
- Participation aux sessions du groupe thématique et du comité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des cibles des indicateurs des réformes adoptées ;
- Participation à l'élaboration de la note de décaissement des fonds de l'appui budgétaire.



4. Perspectives

- Poursuite et pérennisation de la mise en œuvre des réformes enclenchées dans la filière cacao.



Banane

► Mesures d'Accompagnement de la Banane (MAB)



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme des Mesures d'Accompagnement de la Banane (MAB), objet de la Convention de Financement (CF) n° CM/DCI-BAN/022-873 signée en 2013 entre le Cameroun et l'UE.	Aider les pays bénéficiaires à s'adapter aux nouvelles conditions du marché européen par la recherche des gains de compétitivité dans tous les aspects de l'exploitation de la filière banane.	26,9 milliards FCFA	Lignes thématiques	Subvention

► Deux ans supplémentaires (2020-2022) de mise en œuvre des MAB au Cameroun :

- En soutien aux entreprises de la filière banane, fragilisées par les conséquences économiques du Coronavirus, d'une part, et par l'impact de la situation sécuritaire dans le Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun d'autre part ;
- En appui à la poursuite des activités d'amélioration de la productivité des plantations et de la compétitivité de la filière Banane au Cameroun, objet de la Convention de financement de 31,6 milliards FCFA conclue sur la période initiale 2013-2020.

Une tendance haussière de 9,7% d'exportation de la banane camerounaise en décembre 2021 (Statistiques ASSOBACAM)



2. Etat d'action

Redynamisation du processus de mise en œuvre du Programme

- Tenue du premier comité interministériel de suivi de la mise en œuvre des MAB ;
- Obtention auprès de l'UE de la décision de prolongation de la période de mise en œuvre des MAB ;
- Signature de l'avenant n°2 à la Convention de Financement des MAB.



3. Impulsion de la CAON

Suivi de la mise en œuvre des ressources dans le cadre des activités de redynamisation du processus des MAB

- Suivi de la mise en œuvre et de la gestion des ressources octroyées dans le cadre des contrats de subventions adossés à la convention de financement, et conclus avec les acteurs de la filière ;
- Organisation conjointe avec le MINEPAT et le SG/PM, du premier comité interministériel de suivi de la mise en œuvre des MAB ;
- Recrutement d'une expertise en vue de l'exécution d'une prestation de services relative à la réalisation de l'audit de la gestion des ressources issues des MAB et des subventions octroyées aux acteurs de la filière bananière du Cameroun.



4. Perspectives

- Organisation conjointe avec le MINEPAT et le SG/PM, du deuxième comité interministériel de suivi de la mise en œuvre des MAB ;
- Mobilisation des ressources financières en vue de la contribution de l'Etat pour la CDC.
- Restitution et validation de l'audit de gestion des ressources MAB.



Biodiversité

► Programme régional d'appui pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles en Afrique centrale phase VI (ECOFAC6)



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme régional d'appui pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles en Afrique Centrale – phase 6 (ECOFAC 6)	Promouvoir, dans la Réserve de biosphère du Dja d'une part et dans le Parc national du Faro d'autre part, une économie verte caractérisée par un développement économique endogène, durable et inclusif, ainsi que la lutte contre le changement climatique en assurant une préservation plus efficace de la biodiversité et des écosystèmes fragiles en Afrique Centrale en lien avec les services écosystémiques associés.	10,2 milliards FCFA	PIR 11 ^{ème} FED	Subvention



2. Etat d'action

Suivi institutionnel national et régional de mise en œuvre opérationnelle du Programme

- Mise en œuvre des activités du Programme dans la réserve de biosphère du Dja et le Parc national du Faro au Cameroun ;
- Première session du Comité de suivi Régional ;
- Première session du Comité de Pilotage ;
- Mise en place d'un Comité de Suivi National (CdS-N) au Cameroun ;
- Première session de la section technique du Comité de Pilotage.



3. Impulsion de la CAON

Mobilisation institutionnelle nationale et accompagnement opérationnel du Programme

- Suivi opérationnel de la mise en œuvre du programme;
- Organisation de la première et de la seconde session du comité de Suivi National de mise en œuvre du programme ECOFAC 6 du Cameroun ;
- Organisation de la première session de la section technique du Comité de Pilotage du Programme ;
- Contribution et facilitation des missions de suivi évaluation de l'Assistance Technique régionale ;
- Participation aux instances régionales de suivi du Programme.

► La conservation et l'économie de la biodiversité à l'échelle régionale

Aires protégées/Sites d'intervention du Programme régional ECOFAC 6	Pays bénéficiaires	Estimation de la superficie des APs (km ²)
Ouadi Rimé-Ouadi Achim	Tchad	99 687
Aouk	Tchad	28 742
Bamingui-Bangoran	RCA	11 264
Chinko	RCA	10 500
Dzanga-Zangha	RCA	6 886
Mayumba, Waka et la Lopé	Gabon	7 012
Obo Sao Tomé et Principe	STP	195
Odzala-Kokua	Congo	10 500
Nouabalé-Ndoki	Congo	4 239
Messok-dja	Congo	1 456
Faro	Cameroun	3 521
Dja	Cameroun	5 260
Bili-Uélé	RDC	11 000
Garamba	RDC	5 200
Total Superficie		Env 200.000 Km²



4. Perspectives

- Suivi pérenne des acquis.

Environnement

- ▶ Projet Ecosystème du Nord Cameroun – EcoNorCam
- ▶ Projet de Renforcement des systèmes d'innovation agricole dans la région du Nord Cameroun – ReSINoC



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Projet de développement territorial «Ecosystème du Nord Cameroun» EcoNorCam	Promouvoir dans la région du nord Cameroun, en lien avec les zones frontalières, un mode de gouvernance et de gestion intégrées du territoire, qui permette d'équilibrer les modes d'exploitation humaine des ressources naturelles et les besoins en protection des espèces et en gestion des aires protégées. Le projet EcoNorCam est également chargé de la coordination des projets faisant partie du portefeuille de l'Union Européenne et autres partenaires bilatéraux européens en vue d'assurer la cohérence des impacts à l'échelle du paysage.	3,3 milliards FCFA	Lignes thématiques (Global Public Goods and Challenges)	Subvention
Projet de recherche «Renforcement des systèmes d'innovation agricole dans la région du Nord Cameroun» ReSINoC	Promouvoir des systèmes de production agricole, d'élevage et de gestion forestière économiquement rentables, écologiquement durables et socialement équitables dans la Région du Nord au Cameroun en renforçant les systèmes d'innovation agricole et de gestion forestière dans les processus de planification inclusive, de concertation, de création et de mise en œuvre des innovations tant techniques, organisationnelles que sociales.	1,65 milliards FCFA	Lignes thématiques (Global Public Goods and Challenges)	Subvention



► Le corridor écologique des parcs du Faro, de la Bénoué et de Bouba Ndjida en mode «Paysage Intégré»

- Approche Bottom-up du développement ;
- Compromis territoriaux négociés entre cultivateurs et pasteurs ;
- Compromis de développement durable entre Biodiversité et Gestion de l'espace.

2. Etat d'action

Mise en route des projets EcoNorCam et ReSINoC



- Achèvement du processus de programmation opérationnelle et validation des deux projets ;
- Appropriation du projet par les bénéficiaires.

3. Impulsion de la CAON

Appui à la programmation opérationnelle et à la mise en route des projets EcoNorCam et ReSINoC



- Facilitation et participation active aux processus d'identification et de formulation des deux projets ;
- Facilitation et participation active aux processus de validation nationale de la formulation des deux projets;
- Suivi de l'exécution en cours des deux projets.

4. Perspectives



- Suivi pérenne des acquis.



Foresterie - Bois

► Programme d'Amélioration de la Gouvernance en Milieu Forestier – PAMFOR



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme d'Amélioration de la Gouvernance en Milieu Forestier – PAMFOR	Audit Indépendant du SIGIF 2	1,12 milliards FCFA	PIN 11 ^{ème} FED	Subvention
	Open Timber Portal (OTP) et Observation indépendante	1,51 milliards FCFA		Subvention à WRI
	Plantation dans les Unités Forestières d'Aménagement (UFA)	9,84 millions FCFA		Subvention à AITBT
	Projet Reboisement 1400 Boiser/reboiser 1400 ha de superficies dégradées et déforestées en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones de savanes sèches et de transition écologique placées sous l'autorité des communes par : <ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement des communes dans la création, le suivi et l'entretien et la légalité des plantations ; - La création de 1 000 ha de boisement dans les forêts communales du Nord et de l'Extrême Nord ; - Le reboisement de 400 ha de sites dégradés incluses dans des forêts communales ou sous l'autorité des communes des zones de transition écologique ; - L'appui aux communes pour l'approvisionnement du marché en bois légal ; - La coordination des activités du projet avec les communes. 	1,18 milliards FCFA		Subvention à ACFCAM



2. Etat d'action

Formulation en cours des projets OTP et UFA et mise en œuvre du Projet Reboisement 1400

- OTP et UFA : Finalisation en cours par World Ressource Institute (WRI) de la formulation de ces deux composantes ;
- Reboisement 1400 : Activités de boisement/Reboisement des superficies dégradées / déforestées dans les communes des zones cibles de savane sèche et de transition, par l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM) et son Centre Technique (CTFC), bénéficiaire de la subvention de financement ;
- Développement de synergies participatives locales de réalisation du projet, et de pérennisation future des acquis en cours



► Reboisement 1400 : le dépassement des objectifs et l'action en résilience des plantes

- Plus de 2000 ha d'arbres plantés à mi-parcours du projet ;
- Travaux d'identification, de délimitation, et de cartographie réalisés ;
- Défis immédiats de préservation des arbres mis en terre : lutte contre la divagation des bêtes, ouverture des pare-feux contre les feux de brousse, nettoyage, etc.



3. Impulsion de la CAON

Suivi opérationnel des activités du PAMFOR

- OTP et UFA : Suivi de la procédure de finalisation de la formulation et du démarrage effectif de la mise en œuvre de ces deux composantes du projet ;
- Reboisement 1400 : Appui à l'ACFCAM/CTFC à la gestion conforme aux procédures FED de la subvention et accompagnement technique et financier de à la mise en œuvre du projet.



Visite de terrain du CDD/UE à Ndikinimeki



4. Perspectives

- OTP et UFA : Démarrage des deux composantes
- Reboisement 1400 : Validation d'une seconde phase du projet.

Pêche - Aquaculture

► Projet de développement durable des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture dans les pays ACP (FISH4ACP)



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Projet de développement durable des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture dans les pays ACP (FISH4ACP)	Contribuer à la réduction de la pauvreté, à la création d'emplois, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en améliorant la durabilité économique, sociale et environnementale des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture dans les pays ACP.	26 milliards FCFA	INTRA ACP 11 ^{ème} FED	Subvention



Partenariat UE – FAO – Allemagne – OEACP

- **Accroître la compétitivité et la durabilité environnementale du secteur de la crevette au Cameroun, afin d'augmenter les revenus et de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle :**
- Analyser la chaîne de valeur afin d'aider ses acteurs à exploiter le potentiel de la pêche maritime.
 - Soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) pour répondre à la demande intérieure et accéder aux marchés d'exportation à forte valeur ajoutée.
 - Créeer de nouveaux emplois et améliorer les conditions de travail en consolidant l'environnement commercial et réglementaire.
 - Améliorer la durabilité environnementale de la chaîne de valeur par une meilleure gestion des stocks et une réduction des prises accessoires.
 - Faciliter l'accès à d'autres sources de financement et d'investissement

2. Etat d'action

Programmation opérationnelle et lancement du projet

- Processus achevé de programmation opérationnelle (Identification – Formulation – Document d'action) ;
- Validation du projet ;
- Accord de financement du projet ;
- Lancement de la mise en œuvre du projet.



3. Impulsion de la CAON

Appui au processus de programmation opérationnelle et de lancement du projet

- Participation active aux phases d'identification, de formulation et contribution à l'élaboration du document d'action du projet ;
- Appui au MINEPIA et à la Représentation nationale de la FAO à l'organisation de l'atelier de lancement de la mise en œuvre du projet FISH4ACP ;
- Signature d'un MOU avec la Représentation nationale de la FAO pour le suivi de la mise en œuvre du projet ;
- Suivi opérationnel de mise en œuvre du projet.



4. Perspectives

- Appui continu à la mise en œuvre du projet.



Noix de cajou

► Développement des chaînes de valeur Anacarde au Cameroun



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Appui au développement des chaînes de valeur Anacarde	Promotion de la filière Anacarde par le soutien au Projet d'Appui au Développement de la Filière Cajou (PADF-CAJOU) mis en place par le Gouvernement.	13 974 000 FCFA	TCF II 2017-2021 11 ^{ème} FED	Gestion indirecte



2. Etat d'action

Renforcement des capacités techniques des multiplicateurs semenciers

- Organisation de l'atelier de renforcement des capacités techniques des multiplicateurs semenciers de la région de l'Adamaoua ;
- Organisation de l'atelier de renforcement des capacités techniques des multiplicateurs semenciers de la région du Nord ;
- Organisation de l'atelier de renforcement des capacités techniques des multiplicateurs semenciers de la région de l'Extrême Nord.



3. Impulsion de la CAON

Accompagnement du Projet d'Appui au Développement de la Filière Cajou (PADF-CAJOU)

- Appui financier et logistique à l'organisation des ateliers de renforcement des capacités des multiplicateurs semenciers dans les trois régions septentrionales ;
- Participation à l'atelier de présentation officielle du document de stratégie nationale de développement des chaînes de valeur Anacarde au Cameroun.

► Accompagner le PADF-CAJOU dans la dynamique de promotion et de développement de la filière Anacarde au Cameroun

- Contribuer à l'objectif du PADF-CAJOU d'assurer le développement des activités de production, de transformation et de commercialisation des produits de l'anacarde à travers l'accompagnement des acteurs directs (pépiniéristes, producteurs, transformateurs, agents de commercialisation/ distribution) de la filière dans les zones de production.
- Soutenir les activités du PADF-CAJOU dans son ambition d'hisser la production d'anacarde du Cameroun à 50 000 tonnes d'ici 2025, avec l'objectif intermédiaire de rendre le pays présent sur le marché international de ce produit de rente dès 2023.



4. Perspectives

- Soutien continu au PADF-CAJOU.



Horticulture

► Développement des filières horticoles au Cameroun



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Appui au développement des filières horticoles au Cameroun	Réalisation d'une étude destinée à l'élaboration d'une Stratégie nationale de développement des filières horticoles au Cameroun.	34 444 958 F CFA	TCF II 2017-2021 11 ^{ème} FED	Gestion indirecte



Développement horticole :

- ***Un important enjeu de diversification de la production agricole et des revenus privés et étatiques, sur fond de sécurité alimentaire, de développement durable et de compétitivité économique à l'échelle régionale et internationale.***

2. Etat d'action



Renforcement des capacités techniques des multiplicateurs semenciers

- Étude d'élaboration d'une Stratégie nationale de développement des filières horticoles au Cameroun, réceptionnée et validée ;
- Le document techniquement validé, s'articule pour l'essentiel autour :
 - D'une analyse-diagnostic des défis et opportunités de développement des filières horticoles ;
 - De la définition des orientations et axes prioritaires du plan de développement des filières horticoles ;
 - Du dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la stratégie.

3. Impulsion de la CAON



Instruction du processus de contractualisation et suivi de l'étude

- Elaboration des TdR de l'étude ;
- Passation du marché et contractualisation avec le prestataire attributaire ;
- Suivi de l'exécution de l'étude ;
- Conduite du processus de validation de l'étude.

4. Perspectives



- Elaboration du plan d'opérationnalisation de la stratégie.



I.2. Infrastructures

INFRASTRUCTURES





En conformité aux orientations majeures de programmation du 11^{ème} FED, le domaine des Infrastructures a été marqué par l'essor de la mobilisation multipartenaires dans le cadre du mixage des prêts d'institutions financières et des dons de l'UE (blending), accroissant ainsi substantiellement les ressources de financement des projets infrastructurels à forte connotation régionale privilégiée.



Accompagnement sectoriel

► Appui à la maturation des projets infrastructurels



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Cohérence des projets européens avec les priorités de développement du Cameroun	Améliorer l'identification, la conception, la mise en œuvre, le suivi et la coordination des interventions	1,967 Milliards F.CFA	TCF III	



2. Etat d'action

Programmation en cours de diverses activités d'appui, en lien notamment aux opérations de :

- Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la préparation du budget de l'Etat ;
- Coordination de la mise en œuvre du programme FED ;
- Préparation et études des projets, afin de s'assurer qu'ils visent juste et répondent à des besoins mesurés ;
- Facilitation de la constitution des dossiers de mixage prêts-dons.



3. Impulsion de la CAON

Action coordonnée avec la DUE, de mise en œuvre de la TCF-III

- Renforcement des capacités internes de la CAON ;
- Renforcement des capacités des Ministères techniques, du secteur privé et des autres acteurs nationaux ;
- Études de projets.



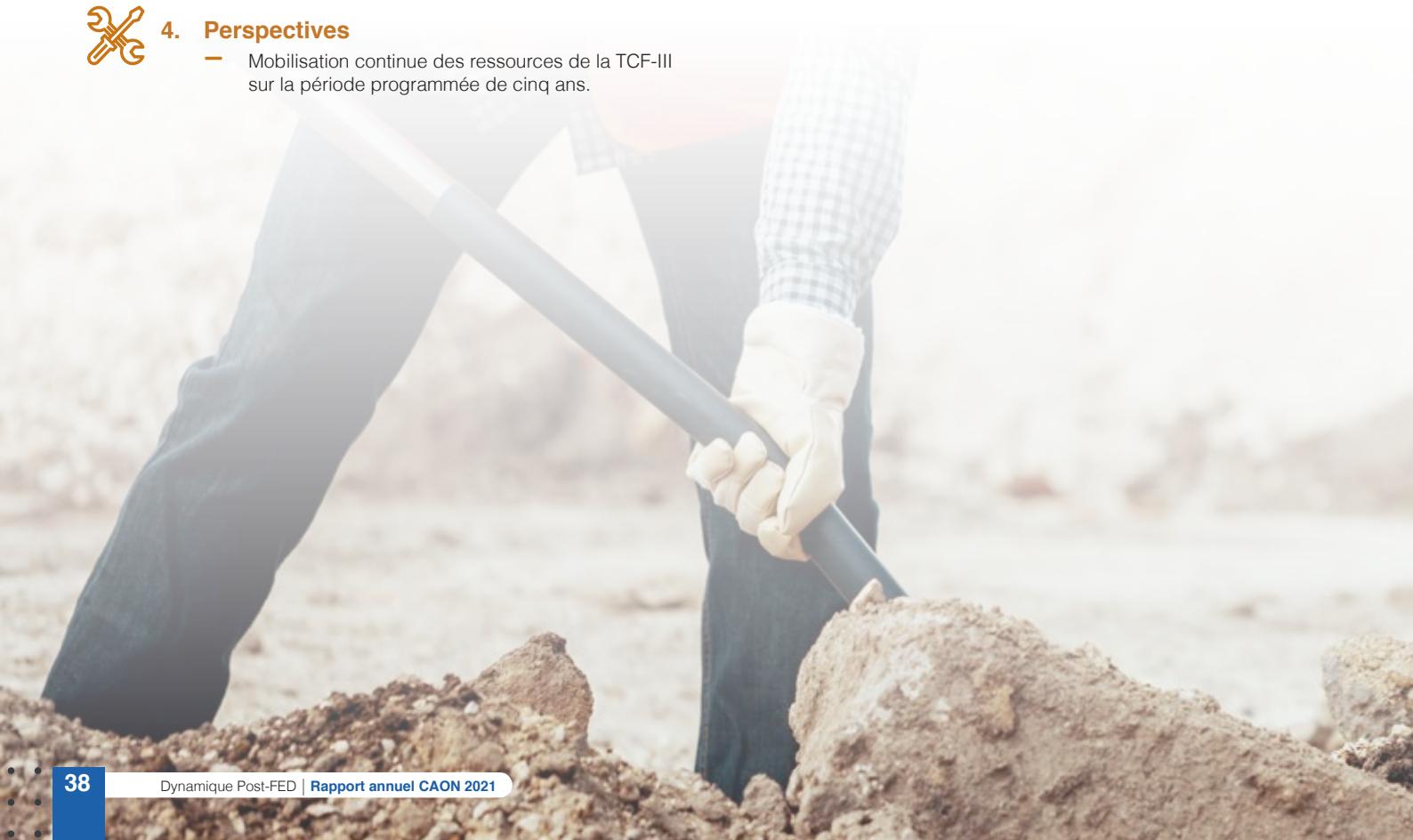
4. Perspectives

- Mobilisation continue des ressources de la TCF-III sur la période programmée de cinq ans.

TCF III - 11^{ème} FED

► *Deux milliards de francs CFA sur cinq ans, en option prioritaire d'efficacité et d'efficience des interventions européennes*

- Préparation et études des projets
- Constitution des dossiers de mixage prêts-dons



Ouvrages routiers

- ▶ Pont sur le Logone
- ▶ Pont sur la Cross River



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Projet régional intégrateur du réseau routier dans le bassin du Lac Tchad - Construction du pont sur le Logone entre Yagoua (Cameroun) et Bongor au (Tchad)	Améliorer le système de transport dans la région du bassin du Lac Tchad et contribuer au développement et à la compétitivité économique dans la zone transfrontalière Cameroun-Tchad.	26,86 milliards FCFA	Facilité Européenne d'Investissement (AfIIF)- Union Européenne	Blending avec la BAD
Construction du pont sur la Cross River pour la facilitation du transport sur le corridor Bamenda-Mamfé-Ekok-Enugu	Accroître les échanges et renforcer la coopération entre les pays de la zone CEEAC et ceux de la zone CEDEAO en général, et entre le Nigéria et le Cameroun en particulier. Améliorer l'efficacité de la chaîne logistique de transport le long des corridors Douala-Kumba-Mamfé et Bamenda-Mamfé-Ekok-Enugu et la désenclaver.	16 milliards FCFA		

Cameroun - Nigéria (Cross River)
Cameroun - Tchad (Logone)

- ▶ Deux importantes passerelles de facilitation et d'accroissement des flux bilatéraux et régionaux des marchandises et des personnes



2. Etat d'action.....

Opérationnalisation des projets de construction des deux ouvrages sur cofinancements multiparténaires

- Pont sur le Logone :
 - Construction en cours du pont, long de 620m, avec une chaussée de 7m de large et deux trottoirs de 1,5m ;
 - Cofinancement BAD à hauteur de 74 milliards FCFA.
- Pont sur la Cross River :
 - Finalisation d'un pont viaduc à deux voies, long de 402ml entre le Cameroun et le Nigéria, avec aménagement des raccordements routiers dont 1700ml en rive gauche du Cameroun et 700ml en rive droite du Nigéria ;
 - Cofinancement Gouvernement et autres partenaires (BAD, JICA, Banque Mondiale).

3. Impulsion de la CAON.....

Mobilisation multiparténaires et suivi opérationnel

- Mobilisation financière des études ;
- Instruction des dossiers de cofinancements en mode blending ;
- Suivi opérationnel de réalisation des ouvrages.

4. Perspectives.....

- Inauguration imminente du pont sur la Cross River
- Poursuite et finalisation du chantier de construction du pont sur le Logone.

Aménagements urbains

- ▶ Voie de contournement de Yaoundé
- ▶ Tronçons de routes Magada–Yagoua (RN12), Moutourwa–Maroua (RN1) et Voie de contournement de Maroua



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Etudes techniques du projet de la Voie de contournement de Yaoundé (1ère, 2ème et 3ème phase)	Le projet s'inscrit dans la logique d'amélioration de la circulation au centre-ville, en conformité au Plan Directeur d'Urbanisme de Yaoundé encadré par le MINHOU et au Plan Directeur Routier National élaboré par le MINEPAT et le MINTP	866,91 millions FCFA	TCF National 2017-2021	Facilité de Coopération Technique
		262,32 millions FCFA	TCF CEMAC	
		163,33 millions FCFA	TCF CEMAC	
Etudes techniques en vue du renforcement de la route RN1 Moutourwa-Maroua (44 km) y compris la voie de contournement de la ville de Maroua (environ 6 km) - Lot 01 et de la RN12 Magada-Yagoua (141 km) - Lot 02	Réalisation des travaux de réhabilitation de certains axes du réseau routier dans la zone du Lac Tchad, afin de contribuer à l'amélioration des conditions de transport, par la réduction du temps et des coûts de transports sur les corridors régionaux entre le Cameroun et le Tchad.	794,36 millions FCFA	TCF 10ème FED et TCF National 2015-2017	Facilité de Coopération Technique

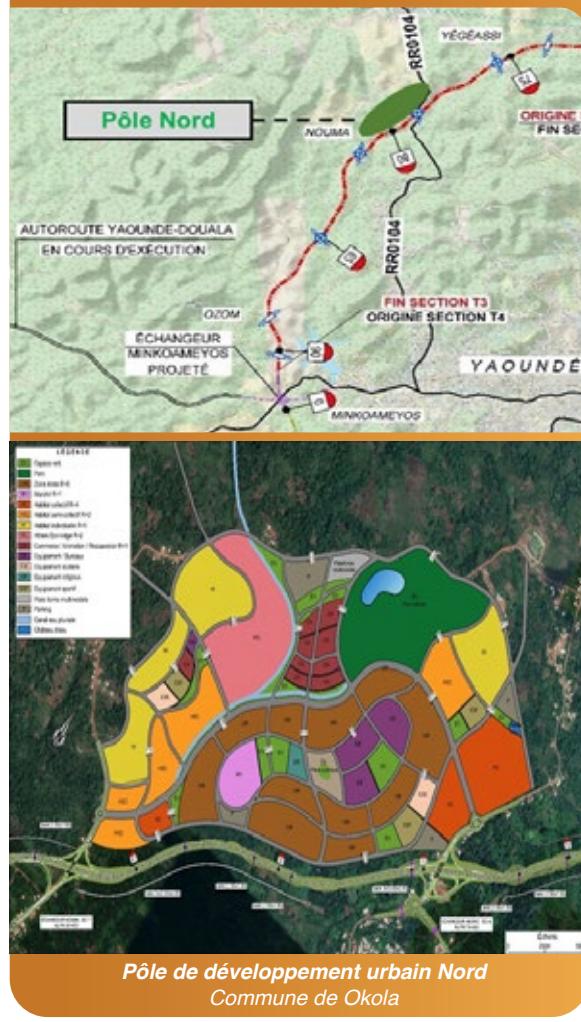


2. Etat d'action

Mobilisation technico-financière de maturation finale des deux projets

- Finalisation des études de faisabilité et techniques des deux projets :
 - Dialogue blending de cofinancement de la mise en œuvre des deux projets VCY: Table-ronde en préparation ;
 - RN12-RN1 : European Union–Africa Infrastructure Trust Fund's (EU-AITF) – BAD.

▶ *L'amélioration du trafic urbain et périurbain national, en complément renforcé du développement des corridors routiers régionaux*



3. Impulsion de la CAON

Accompagnement financier et opérationnel des études et instruction du processus de mobilisation multipartenaires des financements de mise en œuvre

- Appui financier et suivi de la réalisation des études de faisabilité et techniques ;
- Appui coordonné au dialogue blending (travaux de la mission UE d'assistance technique auprès de la CEMAC et de la CEEAC, chargée d'identifier des projets d'infrastructures régionales et nationales, en vue de leur financement en mode blending) :
 - VCY: Appui à l'organisation de la table-ronde de mobilisation des financements, programmée au premier trimestre 2022 ;
 - RN12-RN1 : Instruction du dossier de financement EU-AITF et accompagnement des missions d'instruction de la BAD.



4. Perspectives

- VCY: Table-ronde au premier trimestre 2022 ;
- RN12-RN1 : Cofinancement EU-AITF – BAD.

Villes secondaires

► Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires Exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESV)



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme de développement économique et social des villes secondaires exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESV)	Renforcer la capacité des villes secondaires pour faire face aux crises, accueillir de nouveaux arrivants (réfugiés, déplacés internes et migrants) et promouvoir le développement socio-économique communal inclusif dans le respect de l'environnement. Le projet s'implémente dans 15 communes réparties dans les régions de l'Adamaoua (Djohong, Ngaoui, Meinganga), de l'Est (Bétaré-Oya, Garoua-Boulai, Kétté, Kentzou), de l'Extrême-Nord (Kai-Kai, Mozogo, Mogodé), du Nord (Bashéo, Mandingring, Touboro) et du Sud (Campo, Mintom).	13,12 milliards FCFA	PIN 11 ^{ème} FED	Gestion indirecte (FEICOM-KFW)

PRODESV :

- **L'appui multiforme à la prévention des conflits sociaux...**
dus à la pression sur les ressources disponibles, du fait de la cohabitation de populations autochtones et migrantes ;
- **...dans quinze communes**
des zones d'accueil de réfugiés, de déplacés internes et d'autres migrants des Régions de l'Est, de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Sud Cameroun ;

2. Etat d'action.....

Mise en œuvre opérationnelle du projet

- Exécution satisfaisante de la phase pilote, ayant permis de réaliser des travaux d'infrastructures communales, de renforcer les capacités des communes en matériels informatiques et en diverses compétences professionnelles ;
- Premier cycle de projets en cours de réalisation ;



3. Impulsion de la CAON.....

Accompagnement opérationnel de mise en œuvre du projet

- Suivi opérationnel ;
- Facilitations institutionnelles de liaison avec les divers partenaires opérationnels ;
- Participation aux travaux des instances de coordination et de pilotage de la mise en œuvre du projet.



4. Perspectives.....

- Continuité opérationnelle du projet.



Sécurité routière – Afrique centrale

► Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale (PAGIRN)

- Formation préventive à la sécurité routière



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale PAGIRN ◊ Actions de formations en matière de sécurité routière	<p>PAGIRN : Appui à la gouvernance des infrastructures pour le renforcement des capacités de gestion, de planification, de recherche et de plaidoyer des opérateurs, ainsi que la mise en œuvre d'activités structurantes, spécifiques aux secteurs des transports, de l'énergie, des technologies d'information et de communication.</p> <p>Volet routier – Composante Sécurité routière : Agir, en droite ligne avec les piliers 4 et 5 de la «Décennie d'action pour la sécurité routière» 2011-2020 des Nations Unies, sur le comportement des usagers de la route, et sur la prise en charge post accidents, en renforçant les capacités des différents groupes d'acteurs (forces de l'ordre, société civile, corps médical) sur les thématiques comme la sensibilisation, le contrôle et la répression et le secours post accident en matière de sécurité routière.</p>	13 milliards FCFA Enveloppe régionale PAGIRN dont 2,5 milliards FCFA Allocation Cameroun (Volet routier)	PIR 11 ^{ème} FED	
		327,99 millions FCFA		Contrat de subvention à EIFORCES



2. Etat d'action

Mise en œuvre par L'EIFORCES en exécution de la subvention reçue, des actions de formation à la prévention, au contrôle, à la répression et au secours d'urgence, en matière de sécurité routière

- Contractualisation de la subvention de financement et élaboration du plan de formation des acteurs de la sécurité routière au niveau régional ;
- Organisation de plusieurs sessions de formations regroupant les participants venant de 5 pays (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad) ;
- Évaluation à mi-parcours : Atelier de présentation des rapports intermédiaires et d'évaluation.



3. Impulsion de la CAON

Contractualisation de la subvention et coordination de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de formation des acteurs de la sécurité routière.

- Instruction du dossier et du processus de contractualisation de la subvention avec l'EIFORCES ;
- Réunions techniques de programmation et de mise en œuvre du plan de formation avec l'EIFORCES ;
- Appui à l'organisation des sessions de formations et de l'atelier d'évaluation à mi-parcours.

AFRIQUE

► Des corridors routiers régionaux (Douala-Ndjamena, Douala-Bangui, Douala-Libreville et Yaoundé-Brazzaville) moins accidentels et moins mortels:

- 04 ans de sessions de formations de durée de 05 à 10 jours pour 30 personnes en moyenne, soit une cible de 380 personnes issues du Cameroun, Centrafrique, République du Congo, Gabon et Tchad
- Une thématique plurielle de prévention – contrôle – répression – secours d'urgence, adressée aux :
 - » Forces de l'ordre (police, gendarmerie)
 - » Acteurs étatiques (Ministères des transports, Travaux publics, Justice, Education...)
 - » Acteurs non étatiques (OSC, secteur privé...)
 - » Equipes de secours (pompiers, personnel médical, transporteurs, riverains, etc.).



4. Perspectives

- Poursuite du programme de formation.



Corridors d'Afrique centrale

► Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale (PAGIRN)

- Observatoire des Pratiques Anormales (OPA)
- Gestion pérenne des corridors et harmonisation des dispositifs de contrôle des charges

1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale PAGIRN	PAGIRN : Appui à la gouvernance des infrastructures pour le renforcement des capacités de gestion, de planification, de recherche et de plaidoyer des opérateurs, ainsi que la mise en œuvre d'activités structurantes, spécifiques aux secteurs des transports, de l'énergie, des technologies d'information et de communication.	13 milliards FCFA Enveloppe régionale PAGIRN dont 2,5 milliards FCFA Allocation Cameroun (Volet routier)		
◊ Mise en place d'un Observatoire des Pratiques Anormales (OPA) sur les corridors régionaux en Afrique Centrale	Volet routier – Composante OPA : Mise en place effective d'un OPA sur les corridors d'Afrique centrale, ayant vocation à collecter et analyser les données de transport permettant d'observer les pratiques anormales le long des corridors routiers afin de sensibiliser les principaux acteurs et les décideurs, dans le but d'éliminer progressivement lesdites pratiques.	983,94 millions FCFA	PIR 11 ^{ème} FED	Contrat de subvention à l'ISSEA
◊ Assistance Technique long terme pour la gestion pérenne des corridors et à l'harmonisation des dispositifs de contrôle des charges en Afrique Centrale	Volet routier – Composante Gestion pérenne des corridors : Contribuer à la gestion pérenne des corridors régionaux à fort trafic existants et à l'harmonisation du dispositif de contrôle de charges dans la sous-région.	Enveloppe prévisionnelle de 1,05 milliards FCFA		Dossier de contractualisation de l'activité en cours d'instruction

CENTRALE



- La régulation maîtrisée de nos corridors régionaux dans le strict respect des pratiques et des dispositifs de contrôle pour une gestion pérenne et harmonisée



2. Etat d'action.....

Processus actif des opérations de régulation des corridors



■ OPA :

- Enquêtes pilotes et préliminaires de mise en place de l'OPA sur les corridors Douala-Bangui (1.431 km) – Douala-N'Djamena (1.844 km en liaison directe via Nguéli) – Yaoundé-Libreville (790 km), par l'ISSEA en exécution de la subvention reçue ;
- Élaboration en cours du Plan de communication pour la visibilité de l'OPA

■ Gestion pérenne :

- Dossier de contractualisation de l'activité en cours d'instruction.

3. Impulsion de la CAON.....

Suivi coordonné des activités



● OPA :

- Accompagnement et suivi des activités de l'ISSEA
- Suivi de l'élaboration du Plan de communication.

● Gestion pérenne :

- Instruction du dossier de contractualisation.

4. Perspectives.....

- OPA : Continuité opérationnelle et finalisation du Plan de communication
- Gestion pérenne : Finalisation de la contractualisation et lancement des opérations.



TIC - Afrique centrale

► Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale (PAGIRN)

- Étude Prospective et Planification des TIC en Afrique Centrale



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale PAGIRN	PAGIRN : Appui à la gouvernance des infrastructures pour le renforcement des capacités de gestion, de planification, de recherche et de plaidoyer des opérateurs, ainsi que la mise en œuvre d'activités structurantes, spécifiques aux secteurs des transports, de l'énergie, des technologies d'information et de communication.	13 milliards FCFA Enveloppe régionale PAGIRN	PIR 11 ^{ème} FED	
◊ Prospective et planification des Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique Centrale	Composante TIC : Améliorer la compétitivité des économies en Afrique centrale et le développement social en renforçant les conditions administratives et juridiques de mise en œuvre des TIC.	1,3 milliards FCFA		Contrat de subvention au consortium ENSPY/ SUP'TIC



2. Etat d'action

Opération en état de lancement suite à la contractualisation et aux agencements préparatoires

- Contractualisation formalisée le 05 août 2021 avec le pool Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé – Ecole Nationale Supérieure des Postes, Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (ENSPY-SUPPTIC) avec comme chef de file l'ENSPY ;
- Mise en place des organes de gestion et de supervision ;



TIC :

► *L'économie numérique régionale en voie d'expansion*



3. Impulsion de la CAON

Contractualisation de la subvention et appui au lancement de l'opération

- Instruction de la procédure d'attribution directe au pool ENSPY - SUPPTIC ;
- Suivi coordonné du processus préparatoire.



4. Perspectives

- Lancement du projet courant 2022 ;
- Réajustement du cadre logique et du chronogramme, en considération du retard de démarrage du projet.



Energie rurale

► Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie (PERACE)



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les zones sous desservies du Cameroun (PERACE)	Accroître l'accès à l'énergie électrique au Cameroun, notamment dans les zones non électrifiées à travers, la construction et/ou la réhabilitation des lignes moyenne et basse tension, la construction et/ou réhabilitation des postes de transformation et la construction des micro-centrales hydroélectriques. Le projet contribuera au déploiement du Plan Directeur d'Electrification Rurale avec un impact transformationnel sur l'électrification rurale dans les zones sous-desservies que sont : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua, le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et l'Est.	10,6 milliards FCFA Contribution UE au cofinancement global avec la BEI et la Banque Mondiale	PIN 11 ^{ème} FED	Gestion indirecte

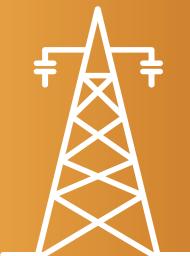


PERACE :

- Améliorer les conditions de vie de près de 2 000 000 de personnes



» 120 000 branchements sociaux à réaliser



» 687 localités à électrifier dans les six régions couvertes

2. Etat d'action

Maturisation finale et mobilisation multipartenaires des ressources de mise en œuvre du projet

- Études techniques finalisées ;
- Blending UE-BEI-Banque Mondiale, mobilisé pour un coût total du projet évalué à 123 milliards FCFA ;
- Processus technique préparatoire au lancement en cours.



3. Impulsion de la CAON

Instruction du financement de l'UE et de la mobilisation multipartenaires en mode blending

- Instruction du processus de signature de la convention de financement UE (10 milliards FCFA) ;
- Participation à l'instruction des dossiers de cofinancement de la BEI (23 milliards FCFA) et de la Banque Mondiale (87,2 milliards FCFA).



4. Perspectives

- Démarrage imminent du projet en phase pilote ;
- Mise en œuvre du projet sur les cinq ans prévus.



Développement ferroviaire

► Rail Bélabo - NGaoundéré



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Réhabilitation de la voie ferrée Bélabo - NGaoundéré	<p>Le projet de réhabilitation vise la remise à niveau de l'infrastructure en proie à une dépréciation avancée, dans l'optique d'une meilleure rentabilité économique du transport ferroviaire et d'un meilleur trafic des marchandises et des personnes.</p> <p>Au stade actuel de maturité du projet, l'appui de la coopération européenne porte sur le financement des études techniques préalables (Etudes de faisabilité et d'avant-projet sommaire).</p>	Etudes de faisabilité 360 millions FCFA	TCF II 11ème FED	Blending avec la BEI



2. Etat d'action

Activités de maturation et mobilisation des financements de mise en œuvre du projet

- Études de faisabilité et d'avant-sommaire validées ;
- Avant-projet détaillé et étude d'impact environnemental et social du projet, élaborés ;
- Mobilisation en cours, des cofinancements en mode blending, pour un coût global des travaux évalué à 100 milliards FCFA.



3. Impulsion de la CAON

Accompagnement financier et opérationnel des études et instruction du processus de mobilisation multipartenaires des financements de mise en œuvre

- Appui financier et suivi des études techniques ;
- Appui à la mobilisation des ressources en mode blending, auprès des partenaires financiers du projet : UE-BEI-AFD ;
- La perspective de contribution financière de l'UE est de 16,5 milliards FCFA.



4. Perspectives

- Signature des conventions de cofinancement ;
- Lancement des travaux.



► L'urgence de la réhabilitation

♦ 48 ans de dépréciation continue

- » De 90 à 60km/h (trains voyageurs), voire 40km/h (trains marchandises et locomotives lourdes) de diminution de vitesse ;
- » De plus de 71% à moins de 43% de contribution de la section Bélabo-Ngaoundéré au trafic des marchandises sur la ligne Douala-Ngaoundéré.

♦ La modernisation en vue

- » De 36kg/ml de rail à 54 kg/ml ;
- » Des traverses en bois/fer aux traverses en béton ;
- » Changement du ballast soutenant la voie ;
- » Révision de plateformes de plusieurs lignes ;
- » Révision des ouvrages d'art, ponts et ouvrages hydrauliques...







Dynamique Post-FED | Rapport annuel CAON 2021

ATELIER D'ANALYSE PARTICIPATIVE DU CADRE LEGAL DES OSC

Ngoundéré hôtel Adamawa du 25 au 27 Août 2021



I.3. Gouvernance



GOUVERNANCE



Dans le domaine de la Gouvernance, la citoyenneté active et participative a été particulièrement promue, entre autres interventions relevant du volet thématique de la coopération européenne qui regroupe les programmes axés sur les Droits de l'homme et la démocratie, les organisations de la société civile, la stabilité et la paix.

MEMBRES DES RESEAUX DES ORGANISATIONS
NAIRES DU PROCVIS SUR LES ACTIONS
ON DES POPULATIONS CONTRE LA COVID-19
23 AU 24 JUIN 2021



Paix et Sécurité en Afrique centrale

► Appui au Programme Frontières de la CEEAC (APF-CEEAC)



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
<p>Programme d'Appui aux Réformes et au Renforcement des Capacités Institutionnelles de la Communauté Economique des Etats d'Afrique centrale (PARCIC-CEEAC),</p> <p>Appui au Programme Frontières de la CEEAC (APF-CEEAC)</p>	<p>Inspiré du Programme Frontières de l'Union Africaine, l'APF-CEEAC s'inscrit dans l'objectif global « d'amélioration de la stabilité et de la gouvernance démocratique en Afrique centrale » promu par le PARCIC-CEEAC dont il constitue le troisième projet.</p> <p>L'APF-CEEAC vise à terme une gouvernance durable des frontières pour mieux prévenir les conflits entre les États africains et favoriser l'intégration régionale.</p>	6,56 milliards F CFA	Convention de délégation	Gestion indirecte



2. Etat d'action

Mise en œuvre de la convention de délégation en gestion indirecte avec la GIZ

- Lancement officiel du Programme au Cameroun en novembre 2020 ;
- Mise en route des activités du Programme avec notamment :
 1. La relance des négociations bilatérales Cameroun -Tchad et Cameroun-Gabon et l'organisation des missions conjointes dans les zones frontalières concernées ;
 2. L'adoption par les Points focaux frontières des Etats membres, de la feuille de route pour l'élaboration de la stratégie régionale pour la gouvernance des frontières dans la zone CEEAC.



3. Impulsion de la CAON

Facilitations et accompagnement institutionnel des acteurs

- Interactions auprès de l'OR-FED, de l'OR Délégué que constitue en l'occurrence l'ON, ainsi que des experts de la CEEAC.



4. Perspectives

- Poursuite des activités de mise en œuvre du Programme ;
- Coordination institutionnelle et suivi opérationnel continu.

APF-CEEAC

► *La clarification des frontières et la coopération transfrontalière pour la paix et la sécurité régionale durable*

Appui au Programme Frontière de la CEEAC (APF-CEEAC)

“Des barrières aux passerelles”

Une gouvernance durable des frontières prévient les conflits entre les Etats africains et favorise l'intégration régionale

Justice

► Appui à l'amélioration de la gouvernance judiciaire



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Mise en place d'un système de protection des témoins et des victimes	Améliorer le cadre juridique relatif au système de protection des témoins, en œuvrant au renforcement de la sécurité juridique et la sérénité des témoins, cheville ouvrrière du système pénal camerounais qui fait la part belle à la procédure inquisitoire.	5 772 800 F.CFA	TCF 11 ^{ème} FED	DPU
Renforcement du dispositif institutionnel de la Chambre des Comptes	Appui à la mise en œuvre du Plan stratégique 2019-2023 de la Chambre des Comptes, relatif aux objectifs et aux actions nécessaires à l'accomplissement de ses nouvelles compétences.	1 213 500 euros	Contrat de Réforme Sectorielle (appui complémentaire)	Contrat de Subvention

Gouvernance judiciaire

► *Le soutien logistique en appui au renforcement des capacités de gouvernance judiciaire*

2. Etat d'action.....

Mise en œuvre des ressources d'appui à l'amélioration du système judiciaire



- Système de protection des témoins : Mission de benchmarking en France de deux Cadres du Ministère de la Justice ;
- Atelier MINJUSTICE de restitution de la mission de benchmarking ;
- Chambre des Comptes : 03 Ateliers de formation des magistrats et des cadres de la Chambre des Comptes réalisés sur :
 - (i) l'examen de la gestion et la sanction des fautes de gestion ;
 - (ii) la méthodologie générale de l'examen de la gestion et introduction aux activités de la chambres des comptes ;
 - (iii) la sanction de la faute de gestion.
- Contractualisation du marché d'acquisition des véhicules pour le renforcement de la mobilité des équipes de la Chambre des Comptes ;
- Équipement de la Chambre des Comptes en matériels informatiques ;
- Acquisition d'un logiciel de comptabilité.

3. Impulsion de la CAON.....

Activation des ressources d'appui



- Organisation de la mission de benchmarking des Cadres du MINJUSTICE ;
- Appui à la finalisation du contrat de subvention de la Chambre des Comptes, en collaboration avec la DUE, et suivi opérationnel de sa mise en œuvre.

4. Perspectives.....

- Poursuite des activités de formation dans le cadre programme prioritaire de renforcement des capacités, inscrit dans la subvention à la Chambre des Comptes.



Etat civil

► Programme d'Appui à la Citoyenneté Active (PROCIVIS)

- Modernisation de l'Etat civil



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme d'Appui à la Citoyenneté Active (PROCIVIS)	PROCIVIS : Renforcer l'Etat de droit et la gouvernance démocratique au Cameroun via la promotion et la consolidation de la citoyenneté définie comme la pleine reconnaissance faite aux personnes de leur statut de citoyens disposant de tous les droits civils et politiques.		PIN 11 ^{ème} FED	
Appui à la modernisation de l'Etat Civil dans le cadre de la mise en œuvre du Devis-Programme Unique (DPU) du PROCIVIS	Composante Etat Civil – DPU PROCIVIS : Appuyer le processus de modernisation engagé par les pouvoirs publics via une action visant le renforcement des capacités des acteurs du système d'état civil et des administrations locales; la sensibilisation de la population et l'amélioration de leur accès aux services d'état civil, la centralisation et conservation des données existantes et la coordination des acteurs..	729 198 424 FCFA	Financement global PROCIVIS 6,6 milliards FCFA	Activités DPU



2. Etat d'action

Mise œuvre des diverses initiatives de modernisation de l'état civil au Cameroun

- Organisation de séances de concertation/ sensibilisation avec les responsables régionaux et départementaux de la Santé en vue de l'harmonisation des procédures et outils en matière de déclaration des naissances et des décès ;
- Organisation de sessions de formation des Officiers d'Etat Civil et des Secrétaires d'Etat Civil ;
- Organisation de sessions de formation du personnel du BUNEC, sur la thématique des statistiques d'état civil et sur la thématique des droits de l'Homme ;
- Organisation de plusieurs sessions de formation pour les autres acteurs impliqués dans la gestion des actes d'état civil (juges, sous-préfets, médecins, directeurs d'écoles etc.) ;
- Acquisition d'un stock de 20 000 registres d'état civil et appui aux missions de distribution et de collecte des registres d'état civil sur le territoire national ;
- Acquisition et mise en service du matériel informatique, du matériel didactique, du mobilier de bureau et du logiciel d'application pour les communes du département du Mfoundi, en prélude à la phase pilote de numérisation des actes d'état civil ;
- Tenue de trois sessions du Comité de Gestion du Projet d'Amélioration du Système d'Etat Civil au Cameroun pour une Citoyenneté Active (PASECA), objet du contrat de subvention au BUNEC ;
- Accompagnement effectif et suivi des 22 projets de la composante Etat civil ;
- Appui à l'établissement des dizaines de milliers d'actes de naissances, et des milliers d'actes de mariage sur tout le territoire national.



3. Impulsion de la CAON

Accompagnement opérationnel de mise en œuvre du projet et instruction des divers dossiers de liaison avec l'ON, la DUE et les autres partenaires institutionnels et intervenants

- Suivi opérationnel des activités de mise en œuvre du Programme ;
- Appui à l'Unité de Gestion du Programme constituée des experts principaux, pour l'organisation des réunions avec les acteurs principaux (BUNEC, MINDEVEL, réseaux d'OSC...) ;
- Appui à l'organisation des travaux des Comités de Suivi Opérationnel et du Comité de Pilotage ;
- Instruction des diligences techniques et financières conformes aux procédures UE d'accompagnement à la mise en œuvre du Programme.



► 20 000 registres en appui au dispositif d'action des services d'état civil

Etat civil

► Programme d'Appui à la Citoyenneté Active (PROCIVIS)

- Amélioration du système d'Etat civil



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme d'Appui à la Citoyenneté Active (PROCIVIS)	PROCIVIS : Renforcer l'Etat de droit et la gouvernance démocratique au Cameroun via la promotion et la consolidation de la citoyenneté définie comme la pleine reconnaissance faite aux personnes de leur statut de citoyens disposant de tous les droits civils et politiques.		PIN 11ème FED	
Amélioration du système d'Etat Civil dans le cadre de la subvention PROCIVIS octroyée au Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC)	Composante Etat Civil – DPU PROCIVIS : Renforcer l'accès des populations à des services améliorés d'Etat civil, via l'appui à la mise en œuvre du Projet d'Amélioration du Système d'Etat Civil au Cameroun (PASECA).	934 738 725 FCFA	Financement global PROCIVIS 6,6 milliards FCFA	Contrat de Subvention BUNEC

2. Etat d'action.....

Mise œuvre des diverses activités d'appui au Projet d'Amélioration du Système d'Etat Civil au Cameroun



- Réalisation d'un sondage d'opinion auprès des acteurs de l'état civil et des populations cibles en zone rurale et urbaine sur «Les perceptions de l'état civil au Cameroun ;
- Élaboration de la stratégie de communication gouvernementale permanente sur l'état civil, basée notamment sur les résultats du sondage d'opinion sus-évoqué ;
- Réalisation sur l'ensemble du territoire national de plusieurs campagnes de sensibilisation sur l'enregistrement des faits d'état civil et tenue des audiences foraines, à travers les OSC bénéficiaires des subventions du PROCIVIS ;
- Production et diffusion de supports de communication et animation de la campagne de sensibilisation sur l'état civil ;
- Validation du "Schéma de collecte des statistiques des actes d'état civil " et de la "Stratégie de numérisation et d'indexation des actes d'état civil " ;
- Travaux du Groupe de travail ministériel MINDDEVEL/PROCIVIS «Numérisation, interopérabilité et finances » (GTNIF);
- Élaboration d'une loi sur la protection des données personnelles (avant-projet transmis au MINJUSTICE) et à la révision de la loi de 2011 sur l'état civil (avant-projet transmis au MINDDEVEL).

3. Impulsion de la CAON.....



Accompagnement opérationnel de mise en œuvre du projet et instruction des divers dossiers de liaison avec l'ON, la DUE et les autres partenaires institutionnels et intervenants

- Suivi opérationnel des activités de mise en œuvre du Programme ;
- Appui à l'Unité de Gestion du Programme constituée des experts principaux, pour l'organisation des réunions avec les acteurs principaux (BUNEC, MINDDEVEL, réseaux d'OSC...) ;
- Appui à l'organisation des travaux des Comités de Suivi Opérationnel et du Comité de Pilotage ;
- Instruction des diligences techniques et financières conformes aux procédures UE d'accompagnement à la mise en œuvre du Programme.

► Une dynamique d'appui à la numérisation des actes d'état civil



Société civile

► Programme d'Appui à la Citoyenneté Active (PROCIVIS)

- Renforcement de la société civile



1. Activité

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme d'Appui à la Citoyenneté Active (PROCIVIS) Activités de renforcement de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre du Devis-Programme Unique (DPU) du PROCIVIS	PROCIVIS : Renforcer l'Etat de droit et la gouvernance démocratique au Cameroun via la promotion et la consolidation de la citoyenneté définie comme la pleine reconnaissance faite aux personnes de leur statut de citoyens disposant de tous les droits civils et politiques.		PIN 11 ^{ème} FED Financement global PROCIVIS 6,6 milliards FCFA	
	Composante Transversale : Activités transversales de gestion, d'animation et d'appui à la mise en œuvre du Programme.	218 858 300 FCFA		Activités DPU
	Composante Urgence COVID	225 200 075 FCFA		Activités DPU
	Composante Société civile – DPU PROCIVIS : Renforcer la place des organisations de la société civile camerounaise dans la gouvernance démocratique et la gestion des affaires publiques à l'échelle du pays, notamment celles agissant dans les secteurs prioritaires de la coopération Cameroun – Union européenne.	564 362 617 FCFA		Activités DPU



2. Etat d'action

Mise œuvre des diverses initiatives de renforcement de la société civile

- Formation des responsables de 08 organisations de la société civile (OSC) bénéficiaires des subventions, aux procédures de l'Union européenne, portant sur deux modules : (i) Notions contractuelles et procédurales ; (ii) Gestion technique des actions ;
- Réalisation des diagnostics et audits organisationnels de 22 OSC à la demande sur les 32 bénéficiaires des subventions du PROCIVIS ;
- Suivi et appui à la mise en œuvre des activités des OSC ayant bénéficié des subventions lancées par le PROCIVIS ;
- Réalisation et restitution d'une étude de diagnostic sur la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques en matière d'accompagnement des OSC par les pouvoirs publics ;
- Accompagnement effectif de 11 réseaux de la société civile ;
- Formation des OSC présélectionnées des appels à manifestation d'intérêt IEDDH et OSC de la DUE ;
- Appui à l'élaboration de la feuille de route de l'engagement de l'Union européenne avec la société civile au Cameroun pour la période 2021-2025.



3. Impulsion de la CAON

Accompagnement opérationnel de mise en œuvre du projet et instruction des divers dossiers de liaison avec l'ON, la DUE et les autres partenaires institutionnels et intervenants

- Suivi opérationnel des activités de mise en œuvre du Programme ;
- Appui à l'Unité de Gestion du Programme constituée des experts principaux, pour l'organisation des réunions avec les acteurs principaux (BUNEC, MIND-DEVEL, réseaux d'OSC...) ;
- Appui à l'organisation des travaux des Comités de Suivi Opérationnel et du Comité de Pilotage ;
- Instruction des diligences techniques et financières conformes aux procédures UE d'accompagnement à la mise en œuvre du Programme.



► L'appui opérationnel aux Organisations de la Société Civile



Société civile

► Programme d'Appui à la Citoyenneté Active (PROCIVIS)

- *Promotion des Libertés Publiques*



1. Activité

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme d'Appui à la Citoyenneté Active (PROCIVIS)	PROCIVIS : Renforcer l'Etat de droit et la gouvernance démocratique au Cameroun via la promotion et la consolidation de la citoyenneté définie comme la pleine reconnaissance faite aux personnes de leur statut de citoyens disposant de tous les droits civils et politiques.		PIN 11 ^{ème} FED	
Appui à la promotion des Libertés Publiques dans le cadre de la subvention PROCIVIS octroyée à la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC)	Composante Société civile – Subvention CDHC : œuvrer avec les institutions pertinentes, non seulement à une application adéquate du cadre légal en vigueur régissant les associations, les ONG et les libertés publiques au Cameroun, mais également œuvrer à son actualisation.	623 159 150 FCFA	Financement global PROCIVIS 6,6 milliards FCFA	Contrat de Subvention CDHC



► L'appui à la dynamique participative des Organisations de la Société Civile



2. Etat d'action.....

Mise œuvre de diverses activités d'appui à la promotion des Libertés Publiques au Cameroun

- Structuration de l'Observatoire des Libertés Publiques du Cameroun ;
- Mise en place des antennes régionales de l'Observatoire des Libertés Publiques ;
- Réactivation et formation des points focaux Droits humains de la Commission Nationale des droits de l'homme au sein des administrations publiques ;
- Contractualisation d'une étude sur les libertés publiques au Cameroun ;
- Renforcement des capacités organisationnelles des OSC membres de l'Observatoire des libertés publiques à travers une dizaine de formations ;
- Actualisation et diffusion du manuel de procédures des services déconcentrés du MINAT (services du Gouverneur, préfectures et sous-préfectorales) explicitant les dispositions du cadre légal et les procédures administratives régissant les associations, les ONG et les libertés publiques.



3. Impulsion de la CAON.....

Accompagnement opérationnel de mise en œuvre du projet et instruction des divers dossiers de liaison avec l'ON, la DUE et les autres partenaires institutionnels et intervenants

- Suivi opérationnel des activités de mise en œuvre du Programme ;
- Appui à l'Unité de Gestion du Programme constituée des experts principaux, pour l'organisation des réunions avec les acteurs principaux (CHDC, MINAT, réseaux d'OSC...) ;
- Appui à l'organisation des travaux des Comités de Suivi Opérationnel et du Comité de Pilotage ;
- Instruction des diligences techniques et financières conformes aux procédures UE d'accompagnement à la mise en œuvre du Programme.



I.4.

Commerce et Développement du Secteur Privé

**COMMERCE &
DÉVELOPPEMENT**



Dans le domaine du Commerce et Développement du Secteur Privé, les articulations d'intervention de la coopération européenne se sont généralement situées dans la ligne de mire des opportunités visées de l'Accord de Partenariat Economique, avec un accent sur la compétitivité et la promotion des investissements.

DU SECTEUR PRIVÉ

Accompagnement sectoriel – Economie

- ▶ Politique nationale de développement des Clusters
- ▶ Cartographie des Petites et Moyennes Entreprises



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Appui à l'élaboration d'une Politique nationale de développement des Cluster au Cameroun	Promouvoir le développement du secteur privé, à travers l'étude d'élaboration d'un document de politique d'encadrement et de développement des clusters, dans l'optique de l'amélioration de la compétitivité des entreprises et de leur environnement territorial.		TCF 11 ^{ème} FED	Contrat de service
Appui à l'élaboration d'une cartographie des Petites et Moyennes Entreprises au Cameroun	Contribuer à l'amélioration de la connaissance des PME, afin de permettre aux différents acteurs d'encadrement, de mieux orienter leurs interventions et d'apporter un meilleur accompagnement dans le cadre de la promotion du secteur privé et du développement de la compétitivité économique nationale.	78 714 840 FCFA	TCF 11 ^{ème} FED	DPU



2. Etat d'action

Prestations d'études et de production des documents visés, effectuées

- La mission d'élaboration de la Politique des Clusters a donné lieu à :
 - La réalisation de l'état des lieux sur la problématique de développement des Clusters au Cameroun ;
 - La proposition des axes de choix stratégique tenant compte de la vision et des priorités du Gouvernement pour la promotion des Clusters ;
 - La proposition du mécanisme de mise en œuvre de la politique de promotion des Clusters.
- La mission d'étude de la cartographie des PME sur le territoire national, a pour l'essentiel, et sur la base de diverses données d'analyse, dressé une physionomie classifiée d'opérateurs, et dégagé au final, un tableau très peu compétitif de l'ensemble de ces PME.



3. Impulsion de la CAON

Instruction du processus de contractualisation et suivi des études

- Procédure d'attribution et contractualisation des marchés d'études ;
- Suivi de la réalisation des études.

▶ **Clusters : La mise en exergue des filières et des bassins d'activités à fort potentiel de croissance et de création d'emplois, en rapport aux conditions favorables de compétitivité des entreprises dans le cadre de territoires économiquement structurés.**

8 situations de pré-clusters au potentiel de consolidation	
Adamaoua	Filière viande/lait
Extrême-Nord	Filière peaux et cuir
Littoral	Cluster Génie mécanique (dont projet BSTP sur le cautionnement mutuel)
Littoral	Cluster Poivre de Penja
Littoral	Cluster RHORTICAM (exportation des fruits et légumes / vivres frais africains)
Sud	Filière Tourisme à Kribi
Centre	Cluster bois à Yaoundé (PADSP/PCFC)
Sud-Ouest, Littoral	Secteur de l'économie numérique à Buea

10 opportunités de clusters au potentiel d'éclosion	
Riz	Extrême Nord et Nord-Ouest
Maïs	Nord, Adamaoua, Centre, Ouest
Oignon	Extrême Nord, Nord
Huile de Palme	Centre, Littoral, Sud-ouest
Manioc	Centre, Sud, Est, Littoral, Sud-Ouest
Aviculture	Ouest, Centre Littoral
Bovin	Adamaoua, Nord, Extrême-nord, Nord-ouest
Porcin	Extrême nord, Ouest, Centre, Littoral
Education	Centre, Littoral
Santé	Centre, Littoral

Accompagnement sectoriel – Commerce

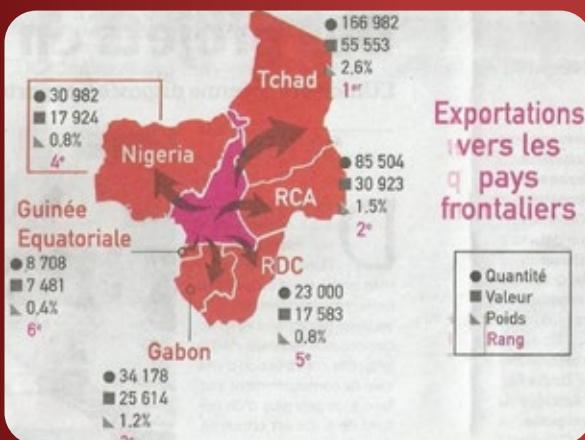
- ▶ Stratégie Nationale des Exportations
- ▶ Exportation des fruits et légumes



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Appui à l'actualisation de la Stratégie Nationale des Exportations	Promouvoir le développement du commerce extérieur camerounais, à travers l'étude d'actualisation et d'opérationnalisation de la Stratégie Nationale des Exportations.	32 476 500 F.CFA	TCF PIN 11 ^{ème} FED	DPU
Sensibilisation au rôle des secteurs privé et public dans les systèmes de contrôles sanitaires et phytosanitaires (SPS) pour l'exportation des fruits et légumes ACP	Promouvoir l'exportation des fruits et légumes camerounais à travers la sensibilisation des principales parties prenantes au rôle du secteur privé et public dans les systèmes de contrôle SPS dans le secteur des produits frais et aux implications de l'introduction d'une norme nationale GAP (<Bonnes Pratiques Agricoles>).	3 197 250 F.CFA	TCF PIN 11 ^{ème} FED	DPU

- ▶ **Exportations : L'option stratégique d'exploration du commerce extérieur de proximité vers les marchés du Nigéria et de la CEEAC**



Exportations vers les 9 pays frontaliers



2. Etat d'action.....

Activités promotionnelles réalisées

- L'étude d'actualisation de la Stratégie Nationale des Exportations, a donné lieu à la production d'éléments complémentaires au document de stratégie élaboré en 2015, assorti de son plan d'action conçu en 2017, et qui était essentiellement orienté vers le développement des échanges commerciaux avec l'Union européenne : Actualisation stratégique et plan d'opérationnalisation vers les marchés de la CEEAC et du Nigéria ;
- Organisation d'un Atelier conjoint COLEACP-MINADER-MINEPAT de sensibilisation aux rôles et responsabilités des secteurs privé et public dans un système de contrôle SPS pour l'exportation des fruits et légumes ACP :
 - Connaissance des principes, enjeux et exigences d'un Système National de Contrôle SPS
 - Élaboration d'un plan d'action pour le renforcement du Système National de Contrôle SPS au Cameroun.



3. Impulsion de la CAON.....

Contractualisation et suivi des activités

- Contractualisation et suivi de l'étude sur la Stratégie Nationale des Exportations ;
- Coordination de l'atelier de sensibilisation au système SPS.



Coopération économique et commerciale

► Accord de Partenariat Economique (APE)

- Mobilisation des financements de mise en œuvre de l'APE
- Mesures d'atténuation de l'impact fiscal lié à l'APE



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Élaboration du Document de plaidoyer pour le financement de la mise en œuvre de l'APE	Susciter le financement de la mise en œuvre de l'APE, en sollicitant le concours de la Commission européenne en vue de la participation effective des Etats membres de l'UE, conformément aux dispositions de l'Article 7 sur la « Coopération pour le financement du développement ».			
Étude de modélisation, d'évaluation et d'atténuation de l'impact fiscal net lié à l'APE	Évaluer l'Impact Fiscal Net (IFN) suite à la mise en œuvre de l'APE, en vue de l'application subséquente de l'article 10 de l'Accord, relatif aux dispositions de coopération en matière d'ajustement fiscal.		TCF 11ème FED	Contrat Cadre



2. Etat d'action

Conduite à terme des deux activités d'accompagnement de la mise en œuvre de l'APE

- Document de plaidoyer financier élaboré et adopté, assorti d'un plan d'actions chiffré ;
- Étude IFN réalisée, mais dont les résultats ont suscité des observations critiques ayant donné lieu à des échanges sur la nécessité d'une amélioration des données d'analyse, en vue de disposer de meilleurs éléments de décision et de négociation.



3. Impulsion de la CAON

Coordination des activités liées à l'accompagnement de la mise en œuvre de l'APE

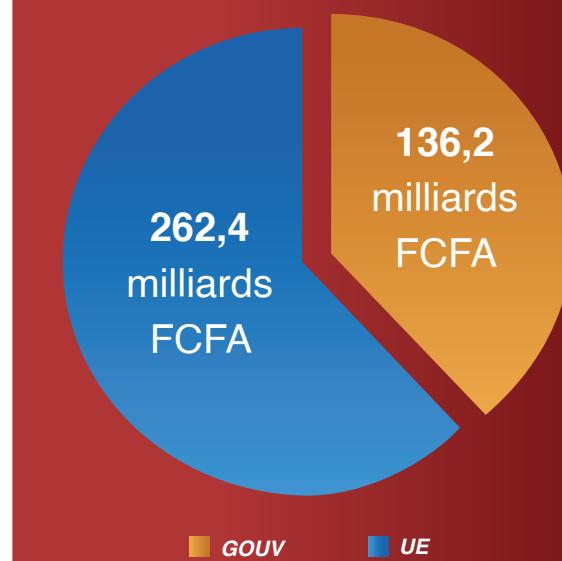
- Coordination des travaux d'élaboration du Document de plaidoyer financier de mise en œuvre de l'APE ;
- Appui à la mission d'évaluation de l'IFN ;
- Participation aux travaux du Comité APE ;
- Participation aux travaux du CSMO.



4. Perspectives

- Mobilisation effective des financements, dans le cadre du suivi du plaidoyer entrepris ;
- Dialogue d'actualisation de l'évaluation de l'IFN, en vue d'aboutir à une compréhension commune des données d'analyse et de recommandations, pour une mise en œuvre harmonieuse de l'APE, conformément aux dispositions de l'article 10 de l'Accord.

► **398,6 milliards de francs CFA de besoin de financement de la stratégie de mise en œuvre de l'APE**



Plan de financement de la mise en œuvre de l'APE



04

Axes d'intervention



16

Actions



398,6

Milliards Fcfa

Plan stratégique

Coût global

Intégration économique en Afrique centrale

► Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique centrale (PAIRIAC)



1. Activités

Opérations	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique centrale – PAIRIAC	Appuyer l'intégration économique en Afrique centrale dans le cadre du soutien à la dynamique de rationalisation des organisations communautaires de la région, tout en facilitant la mise en œuvre effective des échanges commerciaux intra-régionaux et avec l'UE, et en agissant également sur le climat des affaires et l'accès au financement.	27,95 millions d'euros	PIR 11ème FED	

► L'APE au cœur des priorités nationales d'intervention d'appui de l'Union européenne au processus d'intégration économique régionale.

En tant que seul pays signataire de l'APE dans la région, le Cameroun entend tirer le meilleur profit de l'allocation de 7 millions d'euros consacrée au volet 1 (Intégration régionale) du PAIRIAC, visant à renforcer l'accélération de l'intégration régionale avec, entre autres articulations d'intervention, le produit escompté 1.4 et les activités indicatives dédiées.

PAIRIAC-Volet 1 : Intégration régionale

Produit escompté 1.4.

Les mesures d'accompagnement aident à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Économique (APE) régional et contribuent à la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale et les échanges commerciaux entre les partenaires se développent.

Activités indicatives

1.4.1 : Formation et campagne d'information pour les opérateurs au Cameroun afin qu'ils bénéficient plus largement de l'APE et actions de communication auprès des opérateurs et institutions de la région

1.4.2 : Assistance technique pour renforcer les capacités en matière de certification et de contrôle et pour une application accrue des normes SPS et des normes privées

1.4.3 : Appuis pour renforcer l'infrastructure qualité et les capacités nationales en la matière en vue d'une meilleure application des normes notamment, privées et SPS

1.4.4 : Monitoring de l'APE

1.4.5 : Assistance technique et renforcement de l'infrastructure et les capacités des administrations fiscales et douanières.

2. Etat d'action.....

Processus contractuel de mise en place du dispositif de lancement du projet

- Programmation opérationnelle achevée, sur l'option de l'exécution technique, administrative et financière de ce programme à vocation régionale, par une Unité de Gestion de Projet (UGP) basée à Yaoundé ;
- Procédure en cours de recrutement de l'Assistance Technique de démarrage.

3. Impulsion de la CAON.....

Accompagnement du processus de démarrage du projet

- Facilitation de la mission finale de programmation opérationnelle au Cameroun ;
- Participation à l'instruction du processus de recrutement de l'Assistance Technique de démarrage du projet.

4. Perspectives.....

- Démarrage effectif du projet



Compétitivité nationale

► Dispositif d'Appui à la Compétitivité au Cameroun (DACC)



1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Dispositif d'Appui à la Compétitivité au Cameroun - DACC	Améliorer la compétitivité du Cameroun par un renforcement des capacités de ses opérateurs économiques et par la promotion d'un environnement institutionnel plus propice aux affaires, lui permettant ainsi de mieux tirer profit de la libéralisation des échanges, y inclus celle découlant de la mise en œuvre de l'APE et de stimuler la croissance économique et la création d'emplois.	6,6 milliards FCFA	PIN 11 ^{ème} FED	<p>2.953.413.595 FCFA : Enveloppe consacrée au contrat d'assistance technique incluant toute l'assistance technique court-Terme à mobiliser au profit du secteur privé.</p> <p>2.492.636.600 FCFA : Mis à la disposition de la Banque Européenne d'Investissement pour mobiliser 17,7 milliards FCFA comme ligne de crédit aux PME à taux bonifiés auprès de deux banques commerciales locales</p> <p>327.978.500 FCFA : Montant alloué à un mécanisme de financement innovant à travers des prêts d'honneur et l'extension de l'enregistrement en ligne des entreprises avec la CNUCED.</p>



2. Etat d'action

Déploiement opérationnel du DACC

- Réalisation d'une mission d'étude de faisabilité en efficacité énergétique au sein de la PME ROCAGLIA à FIGUIL par Garoua en vue d'apprecier la substitution des sources d'énergie fossile par l'énergie solaire ;
- Elaboration d'un guide de bonnes pratiques aux métiers du cuir ;
- Elaboration du guide de bonnes pratiques de conduite sanitaires et de qualité de service dans le secteur du tourisme et des loisirs ;
- Elaboration d'une note de cadrage sur les priorités des organisations intermédiaires en termes d'amélioration du climat des affaires ;
- Mise en place d'une ligne de crédit à taux bonifiés de 17,7 milliards FCFA auprès de 02 banques nationales et dont les PME pourraient être financées dès le premier semestre 2022 ;
- Organisation de plusieurs ateliers en lien avec la thématique de compétitivité, à l'endroit de divers acteurs et opérateurs.



DACC :

► Un accompagnement pluri thématique et multi acteurs du secteur privé sur fond d'opportunité de l'APE :

- 05 ateliers de présentation du DACC aux Organisations intermédiaires et d'identification de leurs besoins d'assistance technique ;
- 02 ateliers sur le montage des dossiers d'investissement ;
- 02 ateliers sur la rédaction d'un business plan ;
- 01 atelier sur la maîtrise du packaging et étiquetage des denrées alimentaires ;
- 01 atelier du Top management de l'ARSEL sur l'efficacité énergétique ;
- 01 atelier de sensibilisation des entreprises du secteur du tourisme sur l'optimisation énergétique ;
- 01 atelier de relecture des projets de textes sur les aménagements juridiques complémentaires dans le cadre de la dématérialisation des procédures du commerce extérieur ;
- Élaboration d'un Guide de Bonnes Pratiques dans les métiers du cuir ;
- Élaboration d'un Guide de Bonnes Pratiques dans le Secteur du Tourisme et de Loisirs.



3. Impulsion de la CAON

Accompagnement opérationnel et institutionnel

- Suivi opérationnel et diligences institutionnelles ;
- Appui à l'UGP, pour l'organisation des comités de suivi opérationnel et du comité de pilotage ;
- Facilitation et appui à l'organisation des rencontres entre les experts et les principaux acteurs des administrations sectorielles et des principaux responsables des organisations intermédiaires.



4. Perspectives

- Opérationnalisation de la Centrale d'Expertise Technique ;
- Effectivité des financements des PME par la ligne de crédit à taux bonifiés
- Accroissement des appuis directs (AT) aux PME impactant l'amélioration de leur compétitivité.

Climat des affaires

► Réformes du Cameroon Business Forum

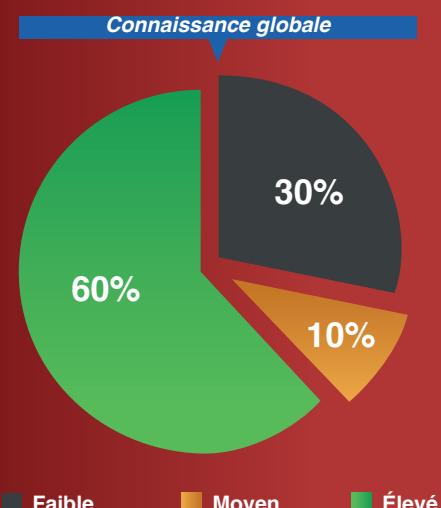


1. Activité

Opération	Objet / Objectifs	Accompagnement financier/technique UE		
		Montant	Instrument	Modalité
Évaluation de l'impact des réformes du Cameroon Business Forum	Contribuer à l'amélioration du climat des affaires au Cameroun, à travers une étude d'évaluation de la qualité, du niveau de mise en œuvre et de l'impact de l'ensemble des réformes adoptées dans le cadre du Cameroon Business Forum (CBF), depuis 2009	20 125 000	TCF2 11 ^{ème} FED	DPU

CBF :

- *La nécessité de vulgariser les réformes pour une meilleure appropriation*



2. Etat d'action...

Prestations d'étude et de production du document d'évaluation réalisées

L'étude contractualisée d'évaluation a débouché sur :

■ Quatre constats majeurs :

Par rapport aux 83 réformes adoptées, couvrant 11 axes d'intervention, et découlant des recommandations formulées lors de neuf premières sessions du CBF :

- Environ 80% des réformes préconisées ont été totalement mises en œuvre ;
- Le niveau de connaissance des réformes par les bénéficiaires se situe globalement autour de 60% ;
- Les bénéficiaires ont une appréciation relativement faible de la mise en œuvre des réformes sur l'ensemble des axes, avec des niveaux prononcés de satisfaction se situant à 69,2% pour le paiement des impôts et à 60% pour la création d'entreprises ;
- Les gains en temps et en coûts réalisés par les acteurs sont jugés considérables

■ Trois constats majeurs :

- Améliorer le cadre de suivi évaluation de la mise en œuvre des réformes issues des recommandations du CBF, par l'élaboration d'un canevas de suivi devant caractériser les niveaux d'opérationnalisation des réformes et permettre de vérifier l'atteinte effective des cibles ;
- Revoir le format du CBF, en incluant des ateliers thématiques préalables aux sessions plénierées, pour garantir la pertinence partagée des réformes ;
- Vulgariser davantage les réformes pour une meilleure appropriation ;

3. Impulsion de la CAON...

Contractualisation et suivi de l'étude

- Contractualisation du marché d'étude d'évaluation ;
- Suivi de la réalisation de l'étude d'évaluation.



PARTIE 2

II.

**Le dialogue de redéploiement
post-FED**



L'année 2021 de la coopération avec l'Union européenne s'est déroulée dans un double contexte de relance post-11^{ème} FED et post-Cotonou du partenariat OEACP-UE, avec pour dénominateur commun le nouveau schéma post-FED, correspondant à l'option de mise à terme de l'instrument historique du FED et son remplacement par l'Instrument de Voisinage, de Coopération au Développement et de Coopération Internationale (NDICI en anglais) qui présidera désormais aux mécanismes d'intervention de l'UE en appui au développement des pays ACP.

Du point de vue opérationnel, le redéploiement de la coopération avec l'Union européenne est appelé à se mettre en place sur la base des éléments de programmation pour la période 2021-2027 dite post-11^{ème} FED, en cours d'élaboration.

Du point de vue stratégique, le redéploiement de la coopération avec l'Union européenne est appelé à se mettre en œuvre sur la base des dispositions conventionnelles définies dans le nouvel Accord de partenariat dit post-Cotonou, en cours d'activation.

Les dossiers afférents à l'ensemble de ces activités de redéploiement opérationnel et stratégique du partenariat OEACP-UE ont fait l'objet d'instruction et de suivi de la CAON en tant qu'acteur majeur d'accompagnement de l'ON pour le compte du Cameroun.

II.1.

Le dialogue de programmation post-11^{ème} FED (2021-2027)

PROGRAMMATION



Les articulations d'intervention de la coopération européenne pour la période 2021-2027 ont fait l'objet tout au long de l'année 2021, d'un dialogue de partenariat tant au niveau bilatéral national qu'au niveau global ACP, donnant lieu à la détermination des ressources post-11^{ème} FED de l'Union européenne en faveur des programmes et projets de développement au Cameroun.



Dialogue global de programmation 2021-2027

► Les domaines de coopération prioritaires de l'UE avec les pays et régions partenaires du monde entier

Le nouveau concept de programmation : L'Europe dans le monde (Global Europe)

Dans le cadre d'un processus inclusif réalisé grâce au dialogue avec les pays partenaires, les États membres de l'UE, les organisations de la société civile, les organisations de femmes et de jeunes, les autorités locales, le secteur privé, l'ONU et d'autres donateurs et parties prenantes clés, l'UE a défini ses domaines prioritaires et ses objectifs spécifiques pour la période 2021-2027 avec chaque pays et région partenaire, suivant la nouvelle approche dénommée Global Europe.

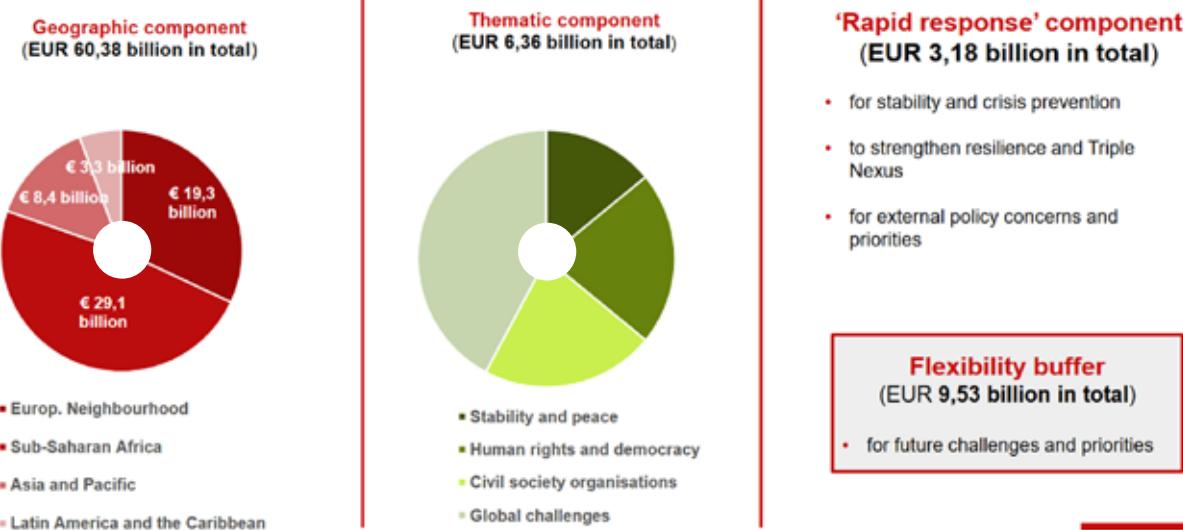
La programmation Global Europe qui prend en compte l'ensemble des partenaires de l'UE dans le monde entier, a débuté en novembre 2020 et s'est achevée en décembre 2021 suite à l'adoption par la Commission européenne des programmes indicatifs pluriannuels nationaux, régionaux, ERASMUS+ et thématiques. Sur la période de référence, cette programmation inclut la dotation financière pour 2021-2024 au niveau national et pour 2021-2027 au niveau régional.

Le nouvel instrument de partenariat : NDICI-Global Europe

Le nouveau cycle de coopération européenne 2021-2027 est marqué du sceau de la disparition du FED et son remplacement par le NDICI (Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument) – Instrument de Voisinage, de Coopération au Développement et de Coopération Internationale (IVCDI). Cet instrument est associé au Global Europe pour adresser les questions de coopération européenne dans le monde entier. Pour la période 2021-2027, il prévoit un montant total de financement UE du développement de l'ordre de 79,46 milliards d'euros, structuré en trois principaux piliers : Pilier géographique – Pilier thématique – Pilier de réponse rapide, avec un support additionnel de flexibilité.

Global Europe – NDICI :

79,46 milliards d'euros de financement du développement pour la période 2021-2027



**€79.5 BILLION
EU EXTERNAL ACTION VIA NDICI**

Dialogue bilatéral de programmation 2021-2027

► Les domaines de concentration à l'échelle nationale, en alignement des objectifs prioritaires de la SND30

les Consultations nationales

En prélude à la conclusion du Programme Indicatif Multi annuel devant régir le cadre d'intervention de l'Union européenne, en appui au développement du Cameroun pour la période 2021-2027, il a été mené au mois de février 2021, sous l'égide de L'ON-MINEPAT et la coordination technique de la CAON, un processus d'échanges entre l'Administration camerounaise et la DUE, sur la prise en compte et la mise en cohérence des orientations prioritaires de développement national contenues dans la SND30 avec les propositions d'axes prioritaires formulées par l'UE.

Les propositions européennes se basaient sur le travail conjoint mené entre l'UE et les Etats membres représentés au Cameroun (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie) avec l'objectif mutuel de renforcer la coordination et la cohérence des actions, de la politique extérieure de l'UE et la préparation d'une initiative Equipe Europe dans le Septentrion.

Le dialogue ainsi mené avec les structures concernées, s'est conclu sur la concordance de vues quant au champ d'intervention de la coopération européenne sur le plan national, en cohérence avec les priorités sectorielles de développement relevant de la SND30.



Processus du dialogue bilatéral 2021

CHRONOLOGIE

- 04 février 2021 : Consultations Gouvernement – DUE
 - Echanges sur les orientations prioritaires de l'UE
- 22-26 février 2021 : Travaux sectoriels de consultation sous la coordination de la CAON
 - Corrélations des orientations prioritaires de l'UE avec les options prioritaires de la SND30

ARTICULATIONS THÉMATIQUES

UE :

Projet de Programme Indicatif Multi annuel 2021-2027

- Domaines prioritaires d'intervention :
 - Gouvernance, Démocratisation, Paix et Stabilisation
 - Croissance inclusive et Emplois durables
 - Développement durable et action pour le climat
- Actions stratégiques prioritaires :
 - Equipe Europe – Initiative Septentrion
 - Priorités régionales

Cameroun SND30

Volets sectoriels d'intérêt prioritaire correspondants

- Infrastructures
- Economie et Commerce
- Rural et Environnement
- Education et Social
- Gouvernance – Paix

CONCLUSIONS

- Administrations sectorielles en phase avec les propositions des aires prioritaires de la DUE
- Axes d'interventions du PIM élaborés sur la base des orientations de la SND30
- Axes d'interventions en cohérence avec les aspirations des départements ministériels des secteurs visés
- Formulations de propositions ministérielles/sectorielles d'actions/projets prioritaires à mettre en œuvre

Programmation conjointe 2021-2027

► Le Programme Indicatif Multi-annuel – Cameroun

■ 178 millions d'euros de coopération bilatérale Cameroun-UE pour la période 2021-2024

Au terme de l'exercice de programmation, trois domaines prioritaires d'actions ont été convenus pour la première déclinaison 2021-2024 du cycle de coopération 2021-2027 de l'Union européenne au Cameroun, pour un montant total de financement de 116,6 milliards FCFA (178 millions d'euros).

■ Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation :

- Décentralisation, Etat de droit, transparence et lutte contre la corruption;
- Construction de la paix et stabilisation, en particulier dans les zones en crise ;
- Démocratie, respect des Droits humains et égalité de genre.

■ Croissance inclusive, emplois durables et secteur privé :

- Éducation et formation professionnelle, entreprenariat pour des emplois décents ;
- Environnement des affaires et climat d'investissement, soutien au commerce et aux chaînes de valeurs.

■ Pacte vert : développement durable et action climat :

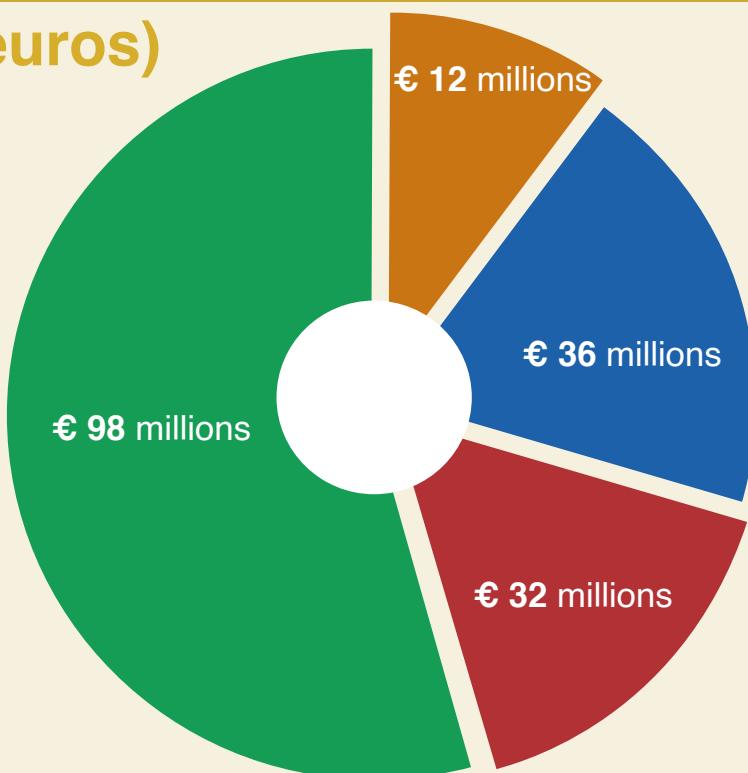
- Villes durables, mobilité et connectivité ;
- Développement rural et agriculture durable, conservation de la biodiversité et gestion des ressources naturelles, en particulier des forêts ;
- Transition énergétique.

Ces priorités nationales dont les actions intégreront l'égalité de genre et la lutte contre le changement climatique, devront être complétées par des initiatives régionales pour :

- la sécurité et la stabilité dans la zone du bassin du lac Tchad ;
- la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et la protection de la biodiversité marine et de l'océan ;
- la gestion durable des forêts et la conservation de la biodiversité dans le bassin du Congo ;
- l'intégration économique et commerciale.

Programme Indicatif Multi-annuel 2021-2024 - Cameroun (178 millions d'euros)

- Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation (20%)
- Croissance inclusive et emplois durables (18%)
- Pacte vert : développement durable et action climat (55%)
- Mesures d'appui (7%)





Pour un développement durable,
Sauvons la planète.

II.2. **Le dialogue d'activation post-Cotonou**

POST - COTONOU

Dans la mouvance de l'intense activité de cadrage post-Cotonou qui a été menée au cours des trois dernières années, l'année 2021 a été marquée par une actualité particulière de renforcement stratégique de la coopération avec l'Union européenne, relativement à l'amorce du processus final de conclusion du futur Accord de Partenariat OEACP-UE, suite à la finalisation des négociations, intervenue avec l'accord politique sur le nouveau texte de partenariat, convenu en décembre 2020 entre les Parties.

En préparation de la Signature envisagée en 2022, l'étape stratégique du Paraphe de l'Accord post-Cotonou a été réalisée, en même temps qu'il s'est déroulé un dialogue continu de part et d'autre, concernant le processus de formalisation définitive de la nouvelle convention générale de partenariat, ainsi que les aspects de coordination institutionnelle à l'échelle nationale, relativement aux changements induits du nouvel Accord.

Dialogue OEACP–UE post-Cotonou

► Le processus conjoint de conclusion de l'Accord post-Cotonou

■ L'étape du Paraphe – Bruxelles, 15 avril 2021

A la suite de l'accord politique du 03 décembre 2020 sur le texte du nouvel Accord de partenariat entre l'Union européenne (UE) et les membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), il s'est tenu le 15 avril 2021 à Bruxelles, dans le cadre d'un évènement public à la participation en visioconférence, la cérémonie de paraphe dudit Accord.

La formalité de Paraphe entre les négociateurs en chef (Jutta Urpilainen, Commissaire européenne aux partenariats internationaux, et Robert Dussey, Ministre togolais des affaires étrangères), marquait ainsi la conclusion officielle des négociations de l'Accord post-Cotonou, qui fixe le cadre de coopération politique, économique et sectorielle pour les vingt prochaines années.



«Au plus près des réalités et défis internationaux les plus récents, l'Accord devrait changer la donne en ce qui concerne le renforcement des relations bilatérales que l'UE entretient avec chacun des États OEACP et leurs régions respectives, érigent le partenariat OEACP-UE en une force internationale pour faire progresser les ambitions communes des parties sur la scène mondiale»

- Jutta Urpilainen

«Le nouvel Accord incarne les ambitions des deux parties de renouveler les modalités de leur coopération et de repositionner leur partenariat pour l'axer sur de nouveaux objectifs dans un monde qui a profondément changé et est en constante mutation»

- Robert Dussey

■ L'étape attendue de la signature

L'étape de la signature de l'Accord post-Cotonou reste attendue, en conformité de la finalisation préalable des procédures internes des Parties, notamment du côté de l'Union européenne.

La signature, l'application provisoire et la conclusion de l'accord seront soumises à l'approbation du Conseil de l'Union européenne, sur la base de propositions de la Commission européenne. Ces propositions, ainsi que le texte négocié traduit dans toutes les langues de l'UE, seront transmis au Conseil. Le Conseil ne se prononcera sur la conclusion de l'Accord qu'après avoir reçu l'approbation du Parlement européen, suivant les dispositions du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Après signature, l'Accord entrera en vigueur, après l'achèvement des procédures internes respectives des Parties.



Dialogue OEACP post-Cotonou

► Les prédispositions ACP de mise en route du futur Accord

■ Le Conseil ministériel OEACP opte pour Samoa en remplacement de Cotonou

Entre autres conclusions majeures des travaux de la 112^{ème} session du Conseil ministériel OEACP qui s'est tenue en visioconférence les 07 et 08 juillet 2021, les Ministres ont approuvé la décision de dénommer le futur Accord de partenariat avec l'UE, « **Accord de Samoa** ».

Optant ainsi pour le lieu de signature prochaine du nouvel Accord à Samoa dans le Pacifique, les Ministres ont pris acte de l'état d'avancement des procédures internes à l'UE, tout en mobilisant les Etats membres à finaliser les instruments d'adhésion à l'Accord de Georgetown révisé, qui constitue le socle institutionnel OEACP dans le contexte de partenariat à venir de Samoa.

Tenant par ailleurs compte de la levée en cours des contraintes de procédure interne de l'UE, le 113^{ème} Conseil ministériel OEACP de décembre 2021 a sollicité l'accélération desdites procédures, tout en approuvant les amendements prévoyant l'inclusion des Etats membres de l'Union européenne dans la Partie signataire UE.

En perspective de la formalisation complète, l'OEACP et l'UE ont convenu de la prorogation des mesures transitoires permettant la prolongation de l'Accord de Cotonou du 30 novembre 2021 au 30 juin 2022 ou jusqu'à l'entrée en vigueur du nouvel Accord, la date la plus proche étant retenue.



Accord de Georgetown révisé : Du Groupe ACP à l'OEACP

La mouvance transformationnelle ACP d'adaptation au contexte évolutif du partenariat au développement

L'Accord de Georgetown de 1975, est l'Acte constitutif du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui vise à assurer le développement durable et la réduction de la pauvreté dans les Etats membres ACP.

Au terme des 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} Sommets des Chefs d'Etat ACP qui se sont tenus respectivement à Sipopo – Guinée Equatoriale, Port Moresby – Papouasie Nouvelle Guinée et Nairobi – Kenya, la volonté politique de transformation du Groupe des Etats ACP en une organisation internationale, prenant en compte l'évolution du contexte géopolitique mondial, a conduit à la révision de cet Accord, dont l'approbation s'est faite à Nairobi en décembre 2019.

Le changement majeur opéré par la révision de l'Accord de Georgetown a porté sur la transformation du Groupe ACP en Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), traduisant l'option déterminée de se muer en acteur multilatéral majeur sur la scène internationale.

La révision de l'Accord met également en évidence la détermination du Groupe à relever les défis du développement dans toutes ses dimensions, y compris en ce qui concerne l'environnement et le changement climatique, la paix et la sécurité, l'égalité des sexes et le développement du secteur privé.

Les mutations substantielles issues de la révision de l'Accord de Georgetown ont eu un impact favorable dans l'avancement des négociations post-Cotonou dont l'Accord conclu jette les bases de la création d'alliances et d'actions mieux coordonnées sur la scène internationale, où le duo OEACP-UE est appelé à avoir une influence certaine aux fins de relever certains des défis mondiaux les plus pressants.

Ensemble, l'UE et les Etats membres de l'OEACP représentent plus de 1,5 milliards de personnes, et plus de la moitié des sièges aux Nations unies.

Le Cameroun pour sa part, a déjà procédé à la ratification de l'Accord de Georgetown révisé.



Dialogue bilatéral post-Cotonou

► Les préoccupations de coordination du partenariat

■ Dynamique post-Cotonou de coordination du partenariat

La suppression du FED dans la nouvelle configuration de la coopération OEACP-UE post-Cotonou, met hors-jeu la fonction d'Ordonnateur National (ON), dont la mission centrale de coordination des ressources et activités d'appui au développement de l'UE au niveau national, permettait de jouer le double rôle politique (coordination interne et interface avec la Commission Européenne) et opérationnel (mise en œuvre des actions) de gestion du FED. L'Accord post-Cotonou n'a prévu aucun dispositif spécifique de coordination nationale des ressources européennes en remplacement de l'ON.

Le dispositif novateur de partenariat post-Cotonou, constitué d'un socle commun et de protocoles régionaux, établit une nouvelle architecture institutionnelle, prévoyant notamment au niveau africain, l'implication de l'Union Africaine en tant qu'acteur majeur de suivi stratégique et opérationnel de la coopération européenne avec les Etats ACP dans la région. Les dispositions d'interaction institutionnelle de l'Accord post-Cotonou n'ont pas établi de déclinaison nationale des articulations régionales et Tous ACP de suivi des activités de coopération.

Cette double dynamique de changement post-Cotonou suscite des appréhensions sur la question d'une coordination appropriée et efficace du partenariat avec l'UE, notamment et surtout au niveau national, afin de garantir le meilleur impact de cette coopération sur le développement.

■ Dynamique nationale d'adaptation institutionnelle

Relativement au nouveau cadre post-Cotonou, et dans l'optique d'une approche efficace de suivi du partenariat, non entièrement prise en compte dans le nouvel Accord, la question de la coordination du partenariat européen à l'échelle nationale fait l'objet d'un dialogue en cours, avec une tendance d'adaptation institutionnelle présentant trois orientations majeures :

- Le rôle central du MINEPAT dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives gouvernementales de suivi coordonné de la coopération avec l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers du Cameroun ;
- La participation du MINREX, dans le cadre d'une association étroite de coordination, en lien avec l'implication active de l'Union Africaine dans le suivi et la mise en œuvre du partenariat européen ;
- La poursuite par la CAON de l'instruction stratégique et opérationnelle du partenariat européen, dans le cadre d'une structure rénovée.

La rénovation visant à renforcer sa dynamique d'action appréciable dans les bonnes performances de coopération du Cameroun, porterait sur l'adaptation institutionnelle de la CAON, dans le sens de la définition de nouvelles missions, et la programmation de son cofinancement



LA CAON à l'ère Post-FED

Nos valeurs

L'excellence professionnelle - La solidarité - L'esprit d'équipe

Notre vision

Le dynamisme pro-actif

Nos perspectives

La transformation institutionnelle - La transformation juridique
La transformation opérationnelle

Téléphone : +237 222 21 55 87 / 222 21 97 72

222 21 54 32 Fax : +237 222 20 53 93

Email : caonfed@caonfed.org

320, Rue Onambélé Nkou, Nlongkak - Yaoundé



320, Rue Onambélé Nkou-Nlongkak
B.P. : 847 Yaoundé Cameroun
Standard : +237 222 97 72
Fixe : +237 222 21 55 87/222 21 54 32
Fax : +237 222 20 53 93
Email : caonfed@caonfed.org
Site web : www.caonfed.org